

# La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ♦  
vendredi 31 mars 2000  
116<sup>e</sup> année No 160  
62 pages, 4 cahiers  
60 ¢ TAXES EN SUS  
EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC,  
RÉGION HULL-OTTAWA 70 ¢  
FLORIDE 1,75 \$ U.S.



La haute technologie pour vos lunettes

(près des Galeries d'Anjou)

7050, rue Jean-Talon • 352-1010

1346 www.lapresse.infinet.net



**Économie**  
Le Nasdaq perd des plumes  
page C1



**Baseball**  
Un mystérieux groupe d'investisseurs  
page S2



Tous les pères sont des lions  
page A5

Yves Boisvert



Farniente au 2 Penn Plaza  
page S5

Michel Blanchard

## Cancer du sein: la campagne de dépistage va au ralenti

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Le programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) ne lève pas de terre aussi rapidement que le prévoyait le ministère de la Santé, particulièrement dans la région de Montréal.

Le ministère espérait que deux ans après la mise en oeuvre du programme, 70 % des femmes de 50 à 69 ans — la population cible — auraient donné suite à la lettre les invitant à passer une mammographie de dépistage gratuite.

Or, des projections récentes du ministère indiquent que ce taux ne dépassera pas 46 % pour l'ensemble de la province. À Montréal, la proportion devrait tout juste atteindre 40 %.

« On s'était donné deux ans, mais peut-être qu'il faudra se laisser un peu plus de temps », reconnaît le Dr Patricia Goggin, directrice médicale du programme au ministère de la Santé.

Le programme de dépistage a fait ses premiers pas au début de 1998, dans la région de Québec, mais ce n'est qu'en octobre de la même année qu'il a débuté dans l'île de Montréal. Certaines régions, dont la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, n'ont même pas encore lancé l'offensive.

Le PQDCS vise à réduire du quart la mortalité due au cancer du sein, en 10 ans. Il donne droit à une mammographie gratuite aux deux ans à toutes les femmes âgées de 50 à 69 ans, suivant en cela les lignes directrices canadiennes.

Voir **CANCER** en A2

## Ah! les taxes!



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Petro-Canada a apposé sur ses pompes des autocollants expliquant le prix de l'essence, comme celui-ci, que Mohamed Amiroche, chauffeur de taxi, a examiné avec attention hier. Voir page C3

## Les provinces restent fermes devant Ottawa

GILLES TOUPIN  
MARKHAM, Ontario

Le solide consensus des provinces au sujet du rétablissement par Ottawa de 4,2 milliards de dollars de transferts sociaux pour la santé n'a pas bougé d'un iota et a frappé comme une masse hier le ministre fédéral Allan Rock.

Ce que lui ont dit ses homologues des provinces réunis en banlieue de Toronto, lors de cette première journée de discussions sur l'avenir des soins universels de santé au Canada, était catégorique: ne venez pas nous demander de

faire des réformes dans nos services de santé, nous les faisons depuis des années et nous savons comment les faire. Ce qu'il nous faut, ne serait-ce que pour maintenir ces réformes, c'est le versement sur-le-champ de nouveaux transferts sociaux afin qu'ils retrouvent leur niveau de 1994-1995.

« Nous voulons que ces quelques milliards de plus s'ajoutent immédiatement », a commenté la ministre de la Santé du Québec, Pauline Marois.

Voir **LES PROVINCES** en A2

## Les automobilistes ne doivent pas se faire de fausses joies, riposte Landry

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard est resté de glace hier devant l'offre d'Ottawa de discuter avec les provinces d'une baisse concertée des taxes sur l'essence.

Pour le ministre des Finances, Bernard Landry, les coûts d'une telle baisse seraient non seulement prohibitifs pour le Trésor public (chaque baisse de un cent réduit de 100 millions les recettes du gouvernement), mais, surtout, rien n'empêcherait les pétroliers d'empocher immédiatement tout l'espace dégagé.

« Le risque, c'est que cette baisse aille directement dans les poches des compagnies le lendemain. Et pour que ce soit significatif, il faudrait cinq ou dix cents de rabais, vous voyez les coûts... Ce ne serait pas une bonne opération sur le plan de la gestion », estime M. Landry, rappelant les fluctuations importantes des prix depuis les derniers mois.

Selon M. Landry, les consommateurs « ne doivent pas se faire de fausses joies, ce ne serait ni cohérent ni responsable sur le coup de l'émotion de laisser miroiter des baisses de taxes quand on n'est pas sûr qu'on le fera ». Il n'a pas manqué de relever que le premier ministre Jean Chrétien ne semblait pas sur la même longueur d'onde que son ministre des Finances. M. Chrétien repousse depuis des semaines l'idée d'une baisse des taxes sur l'essence, que vient pourtant de faire renaître M. Martin.

Avec des arguments similaires, de Queen's Park, le premier ministre Harris a aussi repoussé l'offre faite mercredi par Paul Martin d'une discussion fédérale-provinciale pour évaluer une baisse concertée des droits sur l'essence. L'Ontario « ne va pas réduire les taxes sur l'essence pour donner plus d'argent aux compagnies pétrolières », a soutenu Mike Harris.

Voir **LES AUTOMOBILISTES** en A2

## Nycol Pageau-Goyette à La Presse

### « Quand le produit sera livré, je partirai »

ANDRÉ NOËL  
et MARIE-CLAUDE GIRARD

En pleine crise de confiance sur sa gestion, la présidente de la Société du parc des îles (SPI), Nycol Pageau-Goyette, a indiqué hier qu'elle quittera son poste une fois que le dossier de La Ronde sera réglé.

« J'avais dit au maire l'an dernier, lorsque j'ai entrepris le projet de redéploiement de La Ronde, « je vais te livrer ça, mais après, il faut que je sorte de là ». J'ai trop d'ouvrage à Aéroports de Montréal », a-t-elle expliqué hier en entrevue à La Presse.

Le maire Bourque souhaite obte-

nir une réponse sur l'avenir de La Ronde à la fin juin, précise Mme Pageau-Goyette. Une fois que le « produit sera livré », elle a l'intention de quitter son poste. Le mandat du conseil de la Société est d'ailleurs échu depuis l'été dernier et reconduit pour une période indéterminée.

Mme Pageau-Goyette ne voit rien de répréhensible dans les contrats sans appel d'offres accordés par la SPI à un membre du conseil d'administration d'Aéroports de

Montréal, dont elle est aussi présidente et chef de la direction. « Je comprends l'apparence (de conflit d'intérêts) », convient-elle.

Avisé de l'octroi de ces contrats totalisant 315 000 \$ depuis 1996, le vérificateur de la Ville a décidé d'examiner l'administration de la société.

Michel Langlois est un des rares spécialistes du domaine récréotouristique au Québec, souligne Mme Pageau-Goyette. « L'autre, c'est Alain Cousineau, de Secor. » M.

Cousineau a longtemps été chargé de la planification stratégique de la SPI. « Une année, le conseil d'administration s'est dit qu'on pourrait peut-être avoir des idées nouvelles, aller voir ailleurs. Est-ce que c'est moi qui ai proposé Michel? Je ne pense pas. Mais lui est venu offrir ses services au conseil d'administration qui l'a accepté. »

Le président du comité exécutif de Montréal, Jean Fortier, a souligné mercredi que la confiance envers la présidente de la SPI s'était « éteinte », depuis qu'elle est allée à l'encontre de la volonté du comité exécutif.

Voir **QUAND** en A2

## Autres textes en page A6

**INDEX**

Petites annonces

- affaires	C2
- index	B14
- immobilier	B14 et B15
- marchandises	B15, C10
- emplois	C10
- automobile	C11 et C12
- affaires	C2
- Arts et spectacles	B6 à B13
- horaire spectacles	B8
- horaire télévision	B7
- Bandes dessinées	C11

Bridge	C12
Cyberpresse	A14
Décès	C13
Économie	C1 à C9
Êtes-vous observateur?	B15
Feuilleton	C10
Horoscope	C12
Loteries	A2 et A11
Monde	B5 et B16
Mots croisés	B15 et S10
Mot mystère	C10

Opinions	B3
Politique	B1 et B4
Tabloïd Sports	
- Michel Blanchard	S5

**ÉDITORIAL**

La Tour de Babel  
- Mario Roy  
page B2

**MÉTÉO**

Ciel variable  
Max. 8, min. 1  
cahier Sports  
page 16



Jusqu'à **50%** de rabais

\*Sur montures sélectionnées, voir détails en magasin.



Venez voir nos soldes printaniers!

**GREICHE SCAFF**

OPTOMÉTRISTES

60 succursales / Tél. : (514) 336-4444

# Suites de la une

## Cancer du sein: la campagne de dépistage va au ralenti

**CANCER / Suite de la page A1**

Les femmes qui se prévalent de l'invitation se rendent dans des centres de dépistage désignés par le ministère (parfois des cliniques privées, parfois des hôpitaux). Si la mammographie révèle une anomalie, la patiente est dirigée vers un Centre de référence pour investigation désigné (CRID), où des examens complémentaires, comme une échographie ou une biopsie, sont réalisés, et où on entreprend le traitement approprié si une tumeur maligne est dépistée.

Mais pour que le programme donne les résultats escomptés, il faut qu'au moins 70 % des femmes concernées participent. « Si c'est moins de 70 %, ça ne vaut pas la peine de dépister, on jette de l'argent par les fenê-

tres », estime le radiologiste Michel-Pierre Dufresne, responsable du CRID de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Or, même s'il est possible que les projections soient légèrement sous-évaluées, certaines mammographies n'ayant pas été comptabilisées dans les premiers mois d'application du PQDCS, seules deux régions, soit Chaudière-Appalaches et l'Estrie, semblent en voie d'atteindre, ou plutôt d'approcher, la barre des 70 %.

À Montréal, on constate de plus que la très grande majorité (88 %) des femmes qui ont répondu au programme avaient déjà passé une mammographie. « Il faut maintenant aller chercher la population qui n'a pas de médecin de famille et qui n'est pas sensibilisée à l'importance de la mammographie », juge

le Dr Diane Villeneuve, coordonnatrice médicale régionale du PQDCS.

Paradoxalement, la promotion du programme de dépistage peut s'avérer plus complexe dans une région urbaine comme celle de Montréal. « L'information est plus diffuse, tout le monde ne lit pas le même journal, il y a des gens qui ne parlent ni le français ni l'anglais, l'isolement social est plus grand », souligne le Dr Goggin.

Fait encourageant, la relance effectuée quelques mois après l'envoi de la première lettre d'invitation semble donner de bons résultats, selon le Dr Villeneuve. « On le voit d'après le nombre d'appels à notre centre de coordination », explique-t-elle.

La promotion du PQDCS relève principalement des régions, qui ne disposent pas toujours des budgets nécessaires. Le minis-

trère pourrait organiser une campagne de publicité à l'échelle de la province, mais cela ne se fera pas avant que la plupart des régions n'aient mis en branle le programme de dépistage.

Il est également possible que le programme soit étendu aux femmes de 40 à 49 ans, si le Conseil d'évaluation des technologies de la santé rend un avis favorable. Attendu depuis longtemps, le rapport du CETS ne sera publié, au mieux, qu'à l'été.

Une Québécoise sur huit souffrira du cancer du sein au cours de sa vie, et environ 1450 femmes en meurent chaque année dans la province.

Pour information sur le programme québécois de dépistage, on peut contacter son CLSC ou, à Montréal, le centre de coordination du PQDCS, au 528-2424.

## Les automobilistes ne doivent pas se faire de fausses joies, riposte Landry

**LES AUTOMOBILISTES / Suite de la page A1**

Pour lui, une telle entente avec Ottawa devrait être assortie d'un engagement formel des pétroliers à ne pas hausser d'autant les prix.

Mais M. Harris croit que les provinces et Ottawa pourraient discuter des raisons, le manque de compétition notamment, qui font que le prix de l'essence est si volatil.

Dans les Maritimes, l'offre de Paul Martin ne récolte que du scepti-

ticisme, et un refus catégorique du côté de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. À Halifax, le premier ministre John Hamm a souligné que son gouvernement était aux prises avec un déficit de centaines de millions et qu'il ne pouvait se payer le luxe d'une baisse des taxes sur l'essence.

Pour le lobby pétrolier, l'Institut canadien des produits du pétrole, le porte-parole, Bill Simpkin, a précisé que l'industrie ne pourrait offrir la garantie réclamée par Mike Harris, ne pouvant d'aucune façon prédire les conditions du marché.

Le seul appui à Paul Martin est venu hier du chef libéral Jean Charest, selon qui le ministre fédéral a « envoyé un signal très encourageant aux consommateurs québécois, se disant ouvert, disponible pour travailler avec les autres gouvernements pour baisser les taxes sur le prix de l'essence ».

Le Québec est en Amérique du Nord l'endroit où on paie le plus cher pour l'essence, a-t-il souligné. Les automobilistes québécois paient 31 % de plus de taxes qu'en Ontario et 80 % de plus qu'au

Nouveau-Brunswick, a-t-il relevé hier à l'Assemblée nationale.

Pour le ministre des Richesses naturelles Jacques Brassard, en revanche, Paul Martin « a utilisé un vieux truc, une tactique en matière de relations fédérale-provinciales: lorsqu'on ne veut pas se mouiller, on renvoie la balle aux provinces ».

M. Landry croit que les discussions toutes récentes des pays de l'OPEP à Vienne permettent d'espérer « que le prix de l'essence reviendra à relativement brève échéance à des niveaux plus accep-

tables pour le consommateur ». Et le prix de l'essence ne freinera pas la croissance économique. « Si dans quelques mois le prix est revenu à des niveaux abordables, la croissance est suffisamment robuste pour passer à travers. »

Les pays producteurs sont en droit par ailleurs d'obtenir davantage, estime Bernard Landry. « On a vécu longtemps avec un baril à 10 \$, il y a peu de gens qui pensent que c'était le juste prix. En dollars constants, c'est moins que le baril à 2 \$ d'il y a 50 ans », a-t-il rappelé.

## Les provinces restent fermes devant Ottawa

**LES PROVINCES / Suite de la page A1**

Un à un, et selon une stratégie concertée, les ministres de la Santé des provinces ont consacré presque toute la journée d'hier à exposer au ministre Rock l'éventail des innovations et des réformes qu'ils ont mises de l'avant pour tenter d'enrayer l'érosion des services de santé dans leur région respective. Ils ont parlé de virage ambulatoire, de rationalisation des ensembles hospitaliers, de mesures pour limiter les coûts croissants des produits pharmaceutiques, des soins à domicile, de la création de CLSC, des chirurgies d'un jour, de la création de lits pour les malades de longue durée,

des changements apportés dans la façon de fournir des soins de base aux populations, notamment en donnant accès 24 heures sur 24 aux médecins et aux infirmières, etc.

La liste était tellement longue et exhaustive que le ministre fédéral de la Santé a dû admettre en point de presse qu'il avait été impressionné par l'imagination débordante de ses homologues. « Je pense que ce qui m'a frappé, a-t-il avoué, c'est la variété et la profondeur des innovations imaginées par mes collègues pour adapter le système aux changements. »

Certes, le ministre Rock a fait miroiter aux provinces un financement « adéquat » du système de santé au Canada, mais il n'avait de

toute évidence aucun mandat de son premier ministre et de son ministre des Finances pour répondre immédiatement aux attentes des provinces, ce qui lui a valu plusieurs rebuffades.

« Je suis déçu que nous n'ayons reçu aucun engagement du gouvernement fédéral pour le rétablissement du plein niveau des transferts sociaux aux provinces pour la santé », a déclaré Elisabeth Witmer, ministre de la Santé de l'Ontario. « Par ailleurs, les provinces ont clairement énoncé les incroyables réformes et les innovations qu'elles ont faites. Nous avons expliqué les pressions incroyables auxquelles nous faisons face en raison de l'accroissement et du vieillissement de la population. »

Selon Pauline Marois, cette stratégie des provinces a semblé ébranler l'attitude du ministre fédéral de la Santé, ce qui a été confirmé à La Presse par la suite par l'entourage de M. Rock.

« Je pense que ça soulève beaucoup d'interrogations chez M. Rock, a dit Mme Marois. Il comprend sans doute mieux actuellement ce que nous faisons et les pressions que nous vivons pour rendre disponible l'ensemble des services de santé à nos populations respectives. »

Les turbulences attendues n'ont donc pas eu lieu, les provinces n'ont pas mis leur menace de claquer la porte à exécution et les discussions, qui se sont prolongées

tard hier soir au cours d'un dîner, se poursuivent ce matin.

Avant de parler de la « cause commune » chère à Allan Rock d'une réforme du système de santé coordonnée par Ottawa, les provinces exigent du gouvernement central qu'il redevienne ce qu'il était dans les années 50, c'est-à-dire un partenaire financier qui assumait 50 % des coûts de la santé dans chacune des provinces. L'Ontarienne Elisabeth Witmer a d'ailleurs rappelé que certaines provinces dépensaient en ce moment jusqu'à 40 % de leur budget annuel pour les soins de santé. « Nous voulons savoir, a-t-elle lancé, si Ottawa est toujours dans la partie. »

## « Quand le produit sera livré, je partirai »

**QUAND / Suite de la page A1**

Le comité exécutif a demandé en février à la société de surseoir à la poursuite d'une étude sur la recherche d'investisseurs pour La Ronde. Informée de la résolution, Mme Pageau-Goyette a convoqué son conseil qui a accordé malgré tout les honoraires liés à la dernière phase de l'étude de Price Waterhouse.

« Pour M. Fortier, un mandat est donné

quand les honoraires sont donnés. » Mais au moment où Montréal a voulu surseoir à l'étude, les travaux de Price Waterhouse étaient déjà commencés, souligne-t-elle. « Je ne pouvais pas le retirer. Ils ont envoyé les avis d'intention partout dans le monde. »

« On avait convenu avec M. Fortier de laisser aller jusqu'au 20 mars. Le 20 mars, je lui ai remis les dossiers comme il a demandé. » Désormais, il reviendra au comité exécutif de décider s'il poursuit avec Price Waterhouse ou accorde le mandat à la Deuts-

che Bank, comme M. Fortier le souhaitait d'abord.

Dans le contrat entériné au mois de novembre, il est clair que Montréal pouvait annuler le contrat à tout moment, affirme Mme Pageau-Goyette. « On ne va pas enfreindre une résolution du comité exécutif quand même », dit-elle.

« C'était rapide pour arriver au 30 juin. C'est un projet important pour Montréal, 100 millions d'investissement dans le redéploiement de La Ronde. »

« La Ronde, c'est une vache à lait. L'intérêt que j'avais là-dedans, c'était de faire en sorte de ne pas seulement la vendre. Ça fait partie du patrimoine montréalais. Il faut trouver une façon qu'on puisse en faire profiter les Montréalais. » Plutôt que de vendre le parc d'attractions, Mme Pageau-Goyette souhaite que la Ville puisse recevoir des redevances.

Si elle quitte la SPI, Mme Pageau-Goyette compte rester membre d'autres conseils d'administration, dont ceux de Stella Jones, Hydro-Québec CapiTech, Groupe LGS et le Fonds de solidarité de la FTQ.

**La Presse**

Renseignements : (514) 285-7272

Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039

Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070

Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détaillants : (514) 285-6931

National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : (514) 285-6892

Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

### LOTERIES

La quotidienne  
à trois chiffres : 126  
à quatre chiffres : 3315

### COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h;

■ à Saint-Laurent: Place Vertu, 3131, boul. Côte-Vertu, de 10 h 15 à 20 h 30. Objectif: 125 donneurs;

■ à Dorval: les jardins Dorval, 352, avenue Dorval, de 13 h à 20 h. Objectif: 100 donneurs;

■ à Saint-Hyacinthe: école secondaire Fadette, 2250, rue Mailhot, de 14 h à 20 h. Objectif: 175 donneurs;

■ à Montréal: Université McGill, maison David Thomson, 3650, rue McTavish, de 13 h à 19 h 30. Objectif: 125 donneurs;

■ à Saint-Pie-de-Bagot: école Sacré-Coeur, 136, rue La Présentation de 14 h 30 à 20 h. Objectif: 100 donneurs.

### DEMAIN DANS LA PRESSE



### Les yeux bridés, l'accent québécois...

■ Petits ou grands, nés ici ou arrivés au pays très jeunes, les enfants de l'immigration changent du tout au tout le visage de la société québécoise. Qui sont-ils? Comment concilient-ils les valeurs d'ici et celles de leur milieu familial? Comment est relevé le défi de l'intégration dans les écoles? À partir de demain, sous la plume de Rima Elkouri, La Presse tentera d'esquisser quelques traits du nouveau visage de notre société à travers une série d'articles portant sur les enfants de l'immigration.

### QUESTION DU JOUR

**Service Liaison**

Vous voulez vous faire entendre?

Répondez à la question du jour:

— par téléphone, en composant le 514-285-7333;

— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

**Les gouvernements devraient-ils resserrer les mesures de contrôle de qualité du sirop d'érable?**

Doit-on craindre la ghettoïsation des personnes âgées?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

**Oui: 82 %**

**Non: 18 %**

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

**CKAC 730**  
RADIO-MÉDIA  
La radio de l'information  
[www.ckac.com](http://www.ckac.com)

**CITE**  
ROCK DÉTENTE  
107.3 FM

**VACANCES CLUB**  
LA BOULSE

TEL: 514-960-1111  
FAX: 514-222-1592  
NOROÛTE  
[www.potomacgroup.com](http://www.potomacgroup.com)

**guide ressources**  
Le meilleur service au client, le plus à l'écart.

**Salon National de la Féminité**

Le rendez-vous  
des femmes au **COEUR** de leur temps

Place Bonaventure  
du 30 mars au 2 avril 2000

**HORAIRE DU SALON**

Judi 30 mars de midi à 22h

Vendredi 31 mars de midi à 22h

Samedi 1er avril de 10h à 22h

Dimanche 2 avril de 10h à 17h

Plus de 150 exposants sous 4 grands thèmes: SANTÉ, ACTION, RESSOURCES et PLAISIR

**ENVIRONNEMENT**  
ELECTRONIQUE

**MARIE**

**Moderato**

**Institut Hippocrates Floride**

# Actualités



PHOTOS AP

Deux photos prises au même endroit, mais en deux temps différents. À gauche, l'implosion du stade Kingdome de Seattle, dans l'État de Washington, qui a duré 16,8 secondes dimanche dernier, et a nécessité 5900 paquets d'explosifs gélatineux. Photo ci-haut, il ne reste plus rien après l'implosion. La firme Controlled Demolition International, responsable de l'opération, jure qu'elle peut faire la même chose avec le stade olympique de Montréal, et ce sans même endommager le métro.

## Dix millions pour démolir le Stade...

MATHIEU PERREAULT

Démolir le Stade olympique ? Rien de plus facile. Pour moins de 10 millions de dollars US, Doug Loizeaux vous arrange ça, déblayage compris.

Le vice-président de Controlled Demolition International est formel : l'éléphant blanc de la rue Sherbrooke n'est pas plus compliqué à faire imploser que le Kingdome de Seattle, qui a été réduit en poussières en 16,8 secondes dimanche dernier. Le métro ne serait pas touché, selon M. Loizeaux. Le Biodôme non plus, quoique la bu-

tée qu'il partage avec le Stade le rende perplexe.

« Le Kingdome aussi, c'était une structure en postcontrainte », dit M. Loizeaux, joint à San Diego, où il prépare l'implosion d'édifices construits sur un terrain des Padres. « L'anneau était sous tension, il y avait 40 câbles sous tension dans le toit, d'autres ailleurs. Nous avons tout simplement graduellement relâché la tension des câbles. » Graduellement, mais rapidement. Pas étonnant qu'il ait fallu 5900 paquets d'explosif gélatineux.

Foutaises, répond l'architecte Jean-Claude Marsan, de l'Université de Montréal, qui a présidé en 1977 le comité chargé de tracer l'avenir du Stade.

« À l'époque, les estimations

pour la démolition variaient entre 40 et 50 millions. » Taux de change et inflation aidant, la note serait plus salée aujourd'hui, croit-il.

Le gros problème, c'est la structure en postcontrainte du Stade, pratiquement unique en Amérique du Nord, selon M. Marsan. « En Europe, il y a quelques exemples, des ponts en Suède. C'est plus compliqué, mais plus élégant. Si on démolissait la base d'une console, elle se détendrait et irait frapper les maisons de l'autre côté de la rue. » Il y a 34 consoles, ces piliers penchés qui constituent l'armature du Stade.

Chaque console est faite de plusieurs cylindres creux qu'on a assemblés bout à bout, et dans lequel on a fait passer des fils de fer. Les

fils ont été tirés au maximum et du béton a maintenu la tension. Enlever la gaine de ces fils, c'est comme couper un élastique tendu au maximum : ses deux extrémités s'élançeraient de chaque côté.

Tant M. Marsan que M. Loizeaux sont formels. Le premier considère qu'il n'y a « aucune comparaison » entre les structures du Kingdome et du Stade. Le second, qu'il n'y a pas de différence. Notons que l'ingénieur américain n'avait jamais entendu parler du Stade avant que *La Presse* l'appelle.

« Dans chaque ville où on a fait un gros projet d'implosion, il y a des gens qui ont dit que ce n'était pas possible, soutient M. Loizeaux. Souvent, les rumeurs proviennent des entrepreneurs locaux, qui ne

veulent pas qu'un gros chantier de démolition conventionnelle leur échappe. Mais nous savons ce que nous faisons : notre compagnie est en affaires depuis 52 ans et nous avons fait la moitié des grosses implosions du monde entier. Nous nous sommes chargés des arénas Checkers à Saint-Louis et Omni à Atlanta. »

Quoi qu'il en soit, tranche M. Marsan, penser à démolir le Stade n'a tout simplement pas de bon sens.

« C'est devenu un symbole pour les gens du quartier. Ils sentiraient qu'on leur enlèverait quelque chose. » Montréal devrait aussi revoir un gros pan de sa stratégie publicitaire touristique. Trois étoiles de moins au Guide Michelin, ça creuse un trou.

## Encore trop d'armes illégales sont en circulation

Les 22 000 armes saisies par la CUM n'en sont qu'une infime partie

ANDRÉ CÉDILLOT

La police de la CUM estime avoir accompli une partie seulement de son boulot en saisissant 22 000 armes à feu dans un entrepôt de Dorval. « Il en reste encore sûrement beaucoup d'autres en circulation », a commenté hier le lieutenant-détective Mario Lamothe, de la brigade antigang.

Comme il l'avait fait en 1985 au terme d'une minutieuse enquête qui avait permis de retirer du marché des milliers de couteaux à cran d'arrêt, le détective montréalais invite les citoyens et commerçants à se débarrasser de toutes ces répliques d'armes de poing, aussi dangereuses qu'illégales.

« Ils peuvent les détruire eux-mêmes, mais l'idéal serait de les apporter dans les postes de police », a indiqué le lieutenant Lamothe, qui n'écarte pas la possibilité

d'une visite surprise de certains établissements.

C'est une opération d'agent double entamée l'automne dernier à la suite d'une saisie dans le milieu des motards qui a permis aux enquêteurs de la CUM d'investir un entrepôt de la rue Hickmore où ils ont mis la main sur 2270 répliques de revolvers et 19 844 pistolets-stylos.

Une fois modifiées, ces armes peuvent tirer des projectiles. Elles deviennent alors illéga-

les. Selon les enquêteurs, le suspect mis en accusation, Harry Feigelman, 73 ans, était parfaitement au courant des risques qu'il prenait en vendant ce type d'armes à feu.

« Nos agents doubles n'ont pas eu la vie facile, car il hésitait à vendre à des particuliers. Il préférait vendre de plus grosses quantités à des commerçants. C'est pourquoi, il nous incitait constamment à faire attention à la... police », a relaté M. Lamothe, avec un petit sourire narquois.

Selon lui, le vieil homme informait ses clients sur ce qu'il fallait faire pour rendre les revolvers utilisables. Le cas échéant, il les dirigeait même vers un autre employé de la compagnie qui, lui, connaissait tous les trucs nécessaires à leur transformation.

Un bon lot de ces armes pourrait se retrouver dans des marchés aux puces, des surplus

de l'armée et certains magasins de sport. Elles se détaillent de 150 à 275 \$. Avec l'aide des douaniers, les policiers cherchent à déterminer combien ont pu être introduites au Canada depuis trois ans par le biais de la compagnie H.M. Software où travaille Feigelman.

Les armes étaient importées de deux importantes firmes italiennes de haute technologie, Kimar et Bruni, spécialisées dans la fabrication de ces copies de revolvers susceptibles de mystifier les plus grands connaisseurs. Ni l'une ni l'autre de ces entreprises n'a retourné nos appels, que ce soit au téléphone ou par Internet.

Une femme qui se disait seule dans le vaste entrepôt de la rue Hickmore, à Dorval, a poliment éconduit le journaliste et le photographe de *La Presse*.

Oscar du meilleur court métrage d'animation

LE VIEIL  
HOMME  
ET LA MER

le film d'Alexandre Petrov  
d'après le roman de  
Ernest Hemingway

Pascal Blais

# ANIMÉS D'UNE GRANDE FIERTÉ

Quand un de nos partenaires se mérite un Oscar à la cérémonie des Academy Awards, c'est tout un honneur.

PRODUCTIONS  
Pascal Blais

Félicitations aux Productions Pascal Blais, pour le film d'Alexandre Petrov, *Le Vieil Homme et la Mer*.

Nous sommes très fiers d'être associés à des gagnants.

Capital Communications



Caisse  
de dépôt  
et placement  
du Québec

# L'aide juridique à la rescousse du club échangiste L'Orage



Jean-Paul Labaye gère son nouveau club d'échangisme selon une formule « adaptée » au jugement de la cour municipale.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

ANDRÉ CÉDILOT

Les procédures en Cour d'appel entamées par le propriétaire du club échangiste L'Orage, Jean-Paul Labaye, à l'encontre de sa condamnation pour avoir tenu une maison de débauche, sont payées par l'aide juridique.

« Je n'ai pas un sou et je suis endetté de 20 000 \$. Je n'ai ni logement, ni voiture, ni téléviseur. J'habite chez mon avocat, Bernard Corbeil, et je vis des dons de mes amis, 20, 30 dollars par-ci, par-là », a déclaré Labaye à *La Presse*, lors d'une entrevue dans le nouveau local qu'il a ouvert en début d'année sur le boulevard Saint-Laurent.

L'Orage Club International est pour l'instant enregistré au nom de l'avocat Bernard Corbeil. « C'est moi, officiellement, qui suis en charge, mais il y a d'autres actionnaires », a expliqué hier l'avocat montréalais.

Dans les faits, toutefois, c'est M. Labaye qui dirige les opérations. « Il vient de la France, où les clubs échangistes sont très populaires. Il est le seul à connaître ça au Québec », raconte M<sup>e</sup> Corbeil, qui dit héberger Labaye dans son luxueux condo de l'Île-des-Soeurs depuis le 25 novembre 1998.

« M. Labaye veut implanter une culture fondée sur une plus grande liberté sexuelle. Sur le plan social, je l'appuie à cent pour cent, c'est une évolution. Comme tous les pionniers, il nage à contre-courant et il a besoin d'aide », estime M<sup>e</sup> Corbeil.

M. Labaye a présenté sa demande à l'aide juridique le lendemain de sa condamnation en cour municipale, le 22 juillet 1999. La juge Louise Baribeau avait statué que le club L'Orage, qui occupait alors un immeuble de la rue Saint-Dominique, n'était pas, au sens de la loi, un simple lieu de rencontre,

mais une maison de débauche. Les membres y faisaient notamment l'amour en groupe, sous les regards d'autres clients.

« J'ai étudié le dossier et M. Labaye répondait à tous les critères d'admissibilité, tant sur le plan légal qu'économique », a indiqué hier M<sup>e</sup> Michel Poirier, du bureau de l'aide juridique de Montréal.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, il n'a pas à se questionner sur le type de cause, son sens moral ou son impact social. « Seul le droit prime », a-t-il dit.

« C'est après avoir examiné la jurisprudence et comparé le jugement de première instance à certaines décisions de la Cour suprême que j'ai conclu, d'un point de vue légal, qu'il y avait matière à interprétation quant à la définition d'une maison de débauche », a expliqué M<sup>e</sup> Poirier.

Sur le plan financier, l'avocat de l'aide juridique affirme que le ténancier de L'Orage a démontré qu'il n'avait pas les revenus suffisants pour assumer sa défense.

M. Labaye sera représenté devant la Cour d'appel, comme en cour municipale, par le criminaliste Robert La Haye, qui s'est adjoint les services de M<sup>e</sup> Josée Ferrari, spécialisée dans les dossiers d'appel. Quant à M<sup>e</sup> Corbeil, il dit demeurer avocat-conseil.

« On avait estimé que ça coûterait 50 000 \$ pour en appeler. J'étais incapable de payer ça. Sans l'aide juridique et l'appui de mes amis, je serais retourné en France », a souligné Jean-Paul Labaye. Âgé de 40 ans, il vit au Québec depuis 1992. Il a mis sur pied ce commerce d'échangisme parce qu'il y croit bien sûr, mais surtout pour cesser de vivre de l'aide sociale. « J'ai touché des prestations pendant six mois, mais ce n'était pas dans ma nature. J'ai trop de dignité pour cela », a-t-il conclu.

L'EXPRESS  
DU MATIN



## Antonio Flamand est toujours coupable

■ La Cour suprême a maintenu, hier, le verdict de culpabilité pour abus de confiance rendu en octobre 1994 à l'encontre d'Antonio Flamand, ex-fonctionnaire et ancien député de l'Union nationale dans les années 60. Il avait éclopé deux ans de prison avec sursis et 160 heures de travaux communautaires pour avoir exercé des pressions sur un autre fonctionnaire, en poste en Abitibi. M. Flamand voulait, avait dit le juge, avantager une compagnie minière dans laquelle il avait des intérêts. Représenté par M<sup>e</sup> Guy Bertrand, Antonio Flamand avait perdu en Cour d'appel en septembre dernier. Le procès-fléuve avait duré cinq ans.

## TVA condamné pour outrage au tribunal

■ Après avoir plaidé coupable à une accusation d'outrage au tribunal, le réseau TVA a été condamné cette semaine à payer 575 \$ d'amende et à faire un don de 5000 \$ au Centre des victimes d'agressions sexuelles de Montréal. Cette affaire a trait à l'émission du midi, *TVA en direct*, animée par Jocelyne Cazin et diffusée le 7 janvier dernier. Alors qu'elle parlait d'une cause impliquant deux violeurs, Evans Sanon et Patrick Lucien, M<sup>me</sup> Cazin avait nommé la victime, une jeune femme de 19 ans, à plusieurs reprises au cours de l'émission. Or le tribunal avait interdit de publier l'identité de cette victime.

## Nouvelle saisie d'armes

■ Une saisie au Marché aux puces Métropolitain a permis aux policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) de mettre la main, en fin de journée hier, sur toute une nouvelle panoplie d'armes défendues et très dangereuses. Dans un stand, les policiers ont confisqué huit paires de nunchakus (deux bâtons de bois reliés par une chaîne), quatre poings américains, 25 étoiles chinoises, huit matraques télescopiques, huit couteaux-papillons, ainsi que 75 couteaux prohibés, qui étaient dissimulés notamment dans des tubes de rouge à lèvres, dans des bâtons et dans des stylos. Un homme a été arrêté sur place. Les policiers ont aussi trouvé huit répliques d'armes à feu dans le coffre de sa voiture. Les armes étaient en vente libre. Selon le lieutenant-détective Mario Lamothe, de la section antigang du SPCUM, des gangs de rue s'approvisionnaient à cet endroit. La saisie a eu lieu peu après 17 h 30, au 6245, boulevard Métropolitain Est, à Saint-Léonard. Rappelons qu'en début de semaine, le SPCUM a mis la main sur plus de 22 000 armes à feu illégales dans un entrepôt de Saint-Laurent. Les huit armes modifiées trouvées hier soir au Marché aux puces provenaient de l'entrepôt de Saint-Laurent, selon la police.

## Foire de l'emploi

■ Les personnes qui sont à la recherche d'un emploi seront comblées aujourd'hui si elles se rendent au Château de l'aéroport de Mirabel où 350 postes seront offerts par différents employeurs de la région. Cet événement, qui se tiendra de 10 h à 22 h, est présenté par le centre local d'emploi de Mirabel dans le cadre du projet « Prenez la route de l'emploi dans les Laurentides » en collaboration notamment avec Emploi-Québec. Une gamme d'emplois allant du personnel de direction aux professionnels en informatique, en passant par la production agricole et la conception artistiques seront offerts. Parmi les employeurs à la recherche de main-d'oeuvre, on retrouve Bell Helicopter Textron, Bombardier Aéronautique et Informatique Polymax. Il est recommandé d'apporter son curriculum vitae. Pour connaître les offres d'emploi disponibles, consultez le site Internet des organisateurs de l'événement. [www.cldmirabel.qc.ca](http://www.cldmirabel.qc.ca)

## Ayman Bondok reste en prison

Un juge a refusé hier la remise en liberté d'un homme faisant face à des accusations de menaces d'attentat contre des immeubles du gouvernement d'Israël au Canada.

Les motifs invoqués dans sa décision par le juge Henri-Rosaire Desbiens, de la Cour du Québec, ne peuvent être publiés en vertu d'une ordonnance de non-publication obtenue par l'avocat de la défense. Il en est de même pour les preuves présentées durant l'enquête sur cautionnement.

L'accusé, Ayman Bondok, 23 ans, de Nepean, en Ontario, demeurera en détention en attendant son enquête préliminaire relativement à des accusations d'extorsion et de possession de matériel explosif. La date de retour en cour de l'accusé n'a pas été déterminée.

# Tous les pères sont des lions

**M**on texte de la semaine dernière sur ce père qui a décidé de régler son compte à un pédophile ayant présumément agressé son fils a suscité un grand nombre de réactions. J'y reviens.

Je critiquais la glorification de ce geste d'auto-justice, même s'il est facile à comprendre.

Plusieurs lecteurs ont exprimé leur désaccord, en particulier des pères qui s'identifient à cet homme en colère. « On devrait lui envoyer de l'argent et lui donner une médaille ! » m'a dit l'un d'eux.

« Avez-vous des enfants, monsieur, pour parler ainsi ? » m'ont demandé quelques lecteurs.

Sous-entendu : si vous n'en avez pas, vous êtes disqualifié pour vous prononcer. Vous ne pouvez pas comprendre, ni même imaginer l'amour d'un père pour ses enfants. Ni, par conséquent, la rage qui peut animer le père d'un enfant agressé.

Je ne suis pas du tout certain de cela. Les célibataires et les gens sans enfant que je connais ne me paraissent pas plus complaisants envers les pédophiles.

Mais puisque vous me le demandez, oui, j'ai des enfants. J'en ai trois. Ils sont tout petits. L'autre jour, il y en a un qui m'a expliqué que le vent, ça vient des oiseaux qui battent des ailes très fort. Des fois, comme vous, je me mets à imaginer qu'on s'en prend à eux. J'imagine ma réaction...

Tous les pères sont des lions qui se battraient pour défendre leurs petits.

La violence est naturelle. C'est la civilisa-

tion qui ne l'est pas. C'est une idée, et une idée exagérée, la civilisation.

Il fallait que les hommes acceptent qu'il y ait quelque avantage à remettre la violence entre les mains de l'État pour se départir du pouvoir de se faire justice.

L'avantage de la sécurité, entre autres. Ou de pouvoir se défendre devant un jury si un jour on en venait à les soupçonner d'un crime, au lieu d'être exécuté sommairement par la foule en colère.

Dans le torrent des bilans du siècle et du millénaire qui nous a submergés l'automne dernier, je suis tombé sur le texte d'un historien anglais, Paul Johnson. La grande avancée du millénaire, dit-il, c'est la permanence de la règle de droit dans les pays occidentaux — une vieille idée qui n'a été solidement implantée que depuis quelques siècles.

L'idée que tous sont soumis à la même loi, par opposition au règne de la force, est terriblement abstraite et demande un effort considérable pour être maintenue en place. Mais sans elle, tout progrès humain est en péril, dit Johnson. Sans le droit, sans la loi, il n'y a pas de liberté possible.

Nos pulsions violentes existent bel et bien. On sera bien mal pris le jour où, au lieu de tenter de les domestiquer, on en encouragera l'expression sous prétexte que les tribunaux sont trop « mous ».

Un des pères qui m'ont appelé n'a pas « imaginé » qu'on faisait mal à sa fille de 12



**Yves BOISVERT**

ans : elle a été violée par trois jeunes adolescents. Le juge à la chambre de la jeunesse, me dit-il, leur a infligé 16 jours de rééducation.

« Une fois, j'ai vu ces jeunes-là qui nous ont plongé dans le malheur pendant un an ; ils étaient dans la rue et riaient. J'ai pensé arrêter mon auto et aller les battre. Quand je pense à ce qui s'est passé à la cour, je me dis que j'aurais dû le faire. Il a eu raison, ce père. »

Vous avez raison, monsieur, 16 jours à l'écart, ça paraît absurde d'injustice.

C'est vrai, il y a des juges qui ne font pas leur travail. Il y a des avocats complaisants. Et il y a des peines insignifiantes — c'est-à-dire qu'elles ne signifient rien : elles n'envoient aucun message substantiel, ni au délinquant, ni à la société. Et au lieu d'amorcer un semblant de réparation, si c'est possible, de tels résultats sont perçus comme une deuxième agression.

C'est vrai, les peines injustes ne sont pas toutes révisées par la Cour d'appel : dans votre cas, la Couronne était d'accord avec la peine.

Je sais que vous n'êtes pas impressionné d'entendre qu'« en général », selon des études, les crimes sexuels sont punis « plus sévèrement » que les autres crimes comparables (pour une peine maximale identique).

La vérité statistique n'a pas d'existence concrète.

J'ai passé trop d'années à couvrir les activités judiciaires pour ne pas savoir qu'il y a, à la pelletée, des cas qui viennent contredire les statistiques générales. Les journaux en font d'ailleurs largement état, et avec raison.

À vous, il n'y a rien à dire pour défendre la justice. Vous avez vécu l'indéfendable et je ne vois pas ce qui pourrait vous réconcilier avec la justice des hommes.

Je me permets quand même de penser que vous avez eu raison de ne pas sortir de votre auto, ce jour-là. Même si ce n'était pas nécessairement la chose la plus facile à faire.

Si j'ai parlé des études sur les peines infligées en cas de crimes sexuel, c'est pour combattre l'idée reçue selon laquelle ils sont généralement traités avec complaisance ; ou qu'il faut conclure à l'avance que le résultat du processus judiciaire sera ridicule.

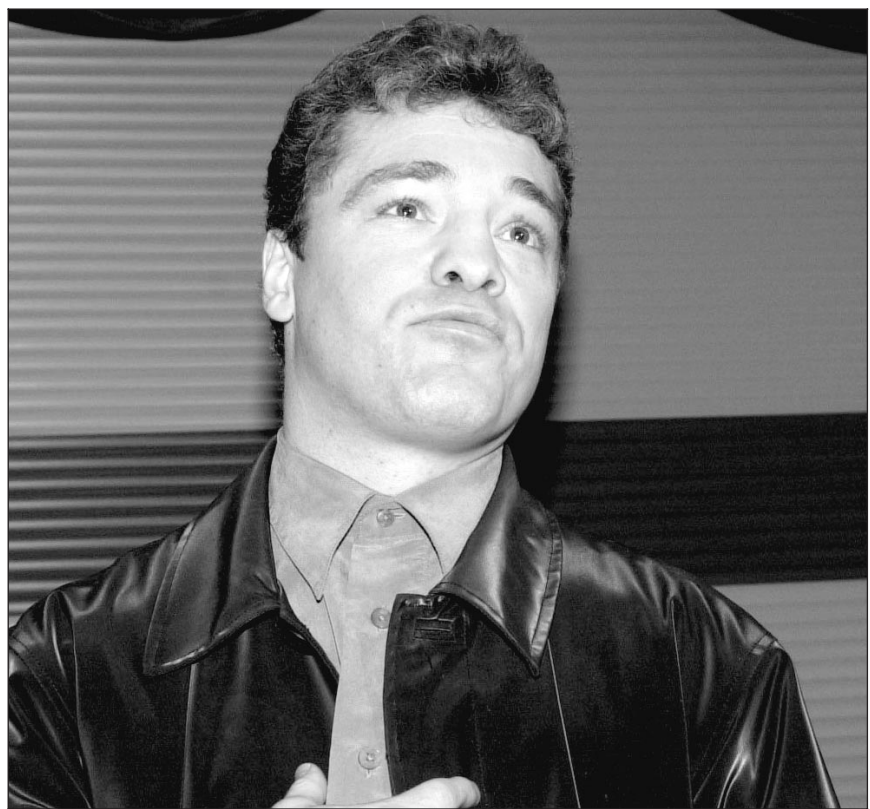
J'ai été témoin quotidiennement des limites et des incuries de notre justice. J'ai noirci des pages de journal là-dessus. En justice comme dans tout le reste, les médias ciblent ce qui ne va pas et passent vite sur ce qui va bien.

Mais s'il faut en critiquer le fonctionnement vigoureusement, on n'a pas le choix, en quelque sorte, que de défendre la justice comme principe.

Cela veut dire refuser la loi du plus fort. Refuser le lynchage. Refuser la loi du far west.

yboisver@lapresse.ca

## Erreur sur la personne ? Dave Hilton est remis en liberté



Dave Hilton doit se comporter « comme un enfant de cœur », a souligné hier son avocat, M<sup>e</sup> Jérôme Choquette.

CHRISTIANE DESJARDINS

Le policier qui affirme avoir vu Dave Hilton à la Source du sexe, un bar de danseuses du boulevard Hymus, le 17 mars, a-t-il eu la ber-lue ? Toujours est-il que le boxeur de 36 ans a été libéré, hier, au terme de son enquête sous cautionnement.

Rappelons que le pugiliste a été arrêté mardi et accusé d'avoir brisé deux des conditions que la cour lui avait imposées dans un dossier précédent, soit de s'être trouvé dans un débit de boissons et ne pas avoir été à son domicile entre 23 h et 7 h.

Hier, on a appris que c'est un policier du SPCUM qui s'est rendu à la Source du sexe le 17 mars. Il est arrivé vers 22 h 30 et affirme avoir vu Hilton entrer 15 minutes plus tard, en compagnie de trois autres hommes, dont l'ex-boxeur Howard Grant. Quand le policier est reparti, vers 23 h, Hilton se trouvait toujours dans le bar.

Sur le coup, le policier n'a pas fait de cas de cette affaire. Mais quelques jours plus tard, quand il a appris que Hilton n'avait pas le

droit de se trouver dans un débit de boissons, il a signalé la chose au détective responsable du dossier, ce qui a mené à l'arrestation de Hilton.

Témoins à l'appui, Hilton est venu dire hier que, le 17 mars, il a passé la soirée au restaurant Fiorentino, situé dans le Complexe Desjardins. Il était avec sa copine et un couple d'amis. Vers 10 h 45, il est rentré sagement avec la jeune femme dans l'appartement qu'ils occupent, rue Saint-Christophe. Hilton affirme qu'il ne pouvait pas être à La Source du sexe, dont il n'a jamais entendu parler. Et puis aller dans un endroit comme ça, c'est contre ses principes, a-t-il dit, ce qui a fait sourire bien des gens. « J'y allais il y a 10, 20 ans, mais plus maintenant », a-t-il ajouté.

Le gérant du restaurant Fiorentino est venu confirmer ses dires. Il se rappelle parfaitement de cette soirée, d'autant plus que la copine de Hilton a joué du piano après que le musicien de l'endroit eut terminé son quart de travail. Le couple est reparti vers 22 h 45.

Pour étoffer sa défense d'alibi, l'avocat de Hilton, Jérôme Cho-

quette, avait une brochette d'autres témoins en réserve, dont Howard Grant, la copine de Hilton et ses frères. Mais après avoir entendu le gérant du restaurant, le juge Jean-Pierre Bonin a estimé qu'il en savait suffisamment à cette étape-ci pour remettre l'accusé en liberté. Les accusations n'ont toutefois pas été abandonnées, et Hilton devra revenir devant le tribunal le 12 avril pour connaître la date de son enquête préliminaire. Le 20 juin, c'est son procès pour agressions sexuelles sur deux mineures qui débuttera.

Howard Grant, qui faisait le pied de grue dans le couloir, se demandait bien pourquoi on l'avait entraîné dans cette histoire. « Pourquoi ils font tout ça ? J'étais même pas avec lui », a-t-il dit à *La Presse*.

Quant à M<sup>e</sup> Choquette, il estime que les conditions imposées à son client sont extrêmement restrictives. « On en demande beaucoup. Il doit se comporter en enfant de chœur. »

L'avocat a avancé qu'il est possible que le policier se soit trompé carrément ou qu'il ait pu confondre Dave Hilton avec l'un de ses frères.

## Le pédophile Claude Plouffe écope six ans de pénitencier

CHRISTIANE DESJARDINS

Un pédophile de 62 ans, Claude Plouffe, a écopé hier une peine de six ans de pénitencier pour des agressions sexuelles commises sur huit garçons et filles entre 1960 et 1997. Les victimes avaient entre 7 et 17 ans.

Pour certains, les abus ont duré des années, alors que pour d'autres, il s'agissait d'attouchements occasionnels. Plouffe, exchauffeur d'autobus et directeur syndical à la STCUM, usait d'astuce pour amadouer ses victimes, donnant des cigarettes aux adolescents ou leur permettant de se baigner dans sa piscine.

Parmi les victimes, on compte un jeune joueur de hockey que Plouffe avait agressé en le raccompagnant chez lui après un match. L'accusé était en effet entraîneur dans une ligue pour jeunes.

Avant de rendre sa sentence, le juge François Doyon a rappelé que les victimes gardent des séquelles de ces agressions, surtout une femme qui a subi les assauts de Plouffe pendant neuf ans, soit de 1960 à 1969, alors qu'elle avait entre 8 et 17 ans. Dans son cas, il y a eu pénétration vaginale et rectale avec les doigts et fellation. Devant le juge, elle a dit qu'elle était restée traumatisée face aux hommes, au point de fuir tout contact sexuel, même avec son mari.

Le juge a indiqué qu'il prenait en considération le fait que Plouffe avait plaidé coupable, qu'il avait lui-même été agressé dans sa jeunesse, et qu'il avait entrepris une thérapie en 1999. Il lui a imposé six ans de pénitencier et lui a interdit, pour les cinq années suivant sa sortie de prison, de se trouver seul en présence de mineurs.

**CENTRE D'ENTREPÔT DE TAPIS DE MONTRÉAL**

IMPORTATION DIRECTE DE PLUS DE 800 TAPIS EN STOCK : chinois, persans, pakistanaï, afghans, indiens et russes

**PAYEZ UNIQUEMENT DES PRIX DE GROS**

Service professionnel de nettoyage et de réparations de tapis

- Nettoyage seulement - 75 \$ le pi car. (Min. 20 \$ par tapis)
- Cueillette, nettoyage, livraison et réinstallation - 1,10 \$ le pi car.

**Indécis? Essayez vos choix à la maison!** Spécial d'avril Traitement Scotchgard gratuit

Opéré selon une tradition vieille de 71 ans de

**Raymond & Heller Itée** 6681, av. du Parc (coin St-Zotique) Heures d'ouverture : 10 h à 17 h du lun. au sam.

IMPORTATEURS, DISTRIBUTEURS ET NETTOYEURS DE TAPIS DEPUIS 1929 (514) 271-8873

**Achat en toute confiance. Satisfaction garantie**

**GALERIE DAVENPORT ENCAN**

Nature morte sur toile École hollandaise

Horloge richement travaillée

Très beau tabriz persan

Secrétaire à incrustation Sheraton

Bague 5,21 carats, Pureté S-II, Couleur L-M

Dormeuses à brillants, total 5,72 carats, Pureté 11-12

**LE SAMEDI 1ER AVRIL À 14 H ET LE DIMANCHE 2 AVRIL À 14 H**

**INSPECTION : 1 HEURE AVANT L'ENCAN**

**ENDROIT : LE CLUB SAINT-JAMES DE MONTRÉAL**

**1145, AV. UNION / TÉL. : (514) 866-7474**

L'ENCAN COMPRENDRÀ PLUSIEURS ARTICLES PROVENANT DE SUCCESSIONS DE CHOIX POUR NOTRE PREMIER ENCAN DU MOIS D'AVRIL. ARTICLES DE VALEUR DONT DE SUPERBES HUILES SUR TOILE, COMMODOES ESPAGNOLES, LAMPES EN VERRE SIGNÉES, VITRINE HOLLANDAISE À MARQUETTERIE, COLLIERS À DIAMANTS, BAGUE, BOUCLES D'OREILLES ET BRACELETS, TOUS AVEC CERTIFICAT D'AUTHENTICITÉ, CONSOLE RICHEMENT TRAVAILLÉE, GRAND MIROIR À DORURE, CONSOLE ET BUREAU EMPIRE À DESSUS EN CUIR AVEC FAUTEUIL À BRONZE D'OR, BRONZE CLASSIQUE, TABLE DE SALLE À MANGER ET BAHUT FORTEMENT INCRUSTÉS, AVEC DIX CHAISES, TAPIS COMPRENANT MESHED, HERKE EN SOIE, KASHAN, TABRIZ, NAIN ET PLUSIEURS TAPIS TRIBAUX, AINSI QUE DE NOMBREUX AUTRES ARTICLES QU'IL SERAIT TROP LONG À ÉNUMÉRER.

**RENSEIGNEMENTS : (416) 925-8080**

Paiement : comptant, chèque, Visa, Amex, MasterCard, Interac, commission d'achat 10 %. Sous réserve de vente antérieure, erreurs ou omissions.

**Redécouvrez les classiques... Ou réalisez les vôtres.**

**Courez la chance de gagner une caméra vidéo numérique!**

**iMac DV**

- Processeur G3 400 mhz
- Mémoire vive de 64 Mo
- Disque rigide de 10 Go
- Lecteur DVD-ROM
- Écran 15"
- Logiciel iMovie
- Modem 56K
- Garantie 1 an

**1999 \$**

Avec l'achat d'un iMac DV, courez la chance de gagner une caméra vidéo numérique Sony DCR-TR7000. Le modèle illustré est à titre indicatif uniquement. Offre valide du 17 mars au 16 juin 2000. Le tirage aura lieu le 27 juin 2000.

**inSo** Centre de Services

6615, avenue du Parc, Montréal Stationnement réservé à l'arrière au 6640, Jeanne-Mance

Concessionnaire autorisé

\* À l'achat d'une imprimante à jet d'encre HP série 800, 900 ou 1200. Tous les détails en magasin. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.

## Actualités

## Le cas West Jet: Mirabel ou Dorval?

MARIE-CLAUDE GIRARD  
et ANDRÉ NOËL

**A**éroports de Montréal tente de convaincre West Jet, un concurrent d'Air Canada, d'atterrir à Mirabel plutôt qu'à Dorval, même s'il s'agit de vols intérieurs qui ne sont pas nolisés, a indiqué hier la présidente d'ADM, Nycol Pageau-Goyette.

West Jet est cette compagnie de Calgary qui donne des sueurs froides à Air Canada. Offrant des prix très bas, elle a contribué aux problèmes financiers de Canadian, qui a été rachetée par Air Canada.

Par exemple, West Jet vend un aller simple Calgary-Vancouver pour 83 \$ seulement, alors qu'Air

Canada réclame quatre fois plus, soit 369 \$. Actuellement, le vol Montréal-Toronto, sur Air Canada, coûte 334 \$ à 48 heures d'avis. Si West Jet coupait les prix, cela se traduirait par une importante perte de revenus pour la plus grande compagnie aérienne au pays.

Air Canada exerce beaucoup d'influence dans la gestion de l'aéroport Pearson, à Toronto, et aussi dans ceux de Montréal, a admis M<sup>me</sup> Pageau-Goyette, mais elle soutient que cela n'a rien à voir avec la tentative d'envoyer West Jet à Mirabel.

« Je ne peux pas vous conter de mensonges là-dessus : Air Canada représente 62 % de l'ensemble de notre marché et 92 % de notre marché local. Je ne peux pas dire : Air Canada, je n'écoute pas ce que tu me dis. »

West Jet s'est installée à l'aéroport de Hamilton et compte ouvrir une succursale à Montréal à la fin d'août. « On essaie d'envoyer cette compagnie à Mirabel ; on fait des efforts en ce sens là, a dit M<sup>me</sup> Pageau-Goyette. Sa plate-forme naturelle, c'est Mirabel. La compagnie serait en meilleure position dans cet aéroport ; ça coûte moins cher qu'à Dorval. On va lui faciliter la vie là-bas. »

« Ces compagnies (qui offrent des tarifs très bas) cherchent des aéroports secondaires pour avoir une exploitation très rapide. Les bas coûts d'exploitation sont très importants pour elles. Mais, bien sûr, si West Jet veut s'installer à Dorval, on ne va pas lui dire non. »

La porte-parole de West Jet, Siobhan Vinish, a dit que ses dirigeants essayaient de faire leur

choix entre Dorval et Mirabel. « Nous voulons commencer par une couple de vols par jour entre Montréal et Hamilton. Nous ciblons la clientèle pour qui le prix est important. Telle est notre stratégie de marketing. Nous ne cherchons pas à concurrencer Air Canada. »

Cela dit, M<sup>me</sup> Pageau-Goyette confirme qu'Air Canada craint « avec raison » l'arrivée de West Jet. La présidente d'ADM ne voit pas de contradiction à ce que cette compagnie spécialisée dans les vols intérieurs s'installe à Mirabel, un aéroport dédié aux vols nolisés internationaux pour vacanciers.

Elle nie par ailleurs agir pour les intérêts d'Air Canada. Elle a nié, notamment, que la compagnie ait préparé des plans d'agrandissement pour l'aéroport de Dorval.

Des plans, qu'a pu voir un journaliste de *La Presse*, portaient pourtant la signature d'Air Canada.

Les critiques d'ADM, tel Hubert Meilleur, maire de Mirabel, soutiennent qu'Air Canada a pris le contrôle d'ADM et tente de faire de l'aéroport de Dorval un aéroport privé. Selon lui, il y a de forts risques que le Québec perde son seul aéroport international, et qu'Air Canada fasse de Dorval un aéroport satellite pour l'aéroport Pearson, à Toronto.

La jetée internationale, qui a été promise plusieurs fois depuis le transfert des vols internationaux de Mirabel à Dorval, n'est toujours pas construite et ne le sera pas avant deux ans. La première jetée, construite au coût de 100 millions, sera transfrontalière.

## Conflits d'intérêts: pas de problèmes...

MARIE-CLAUDE GIRARD  
et ANDRÉ NOËL

**L**a présidente de la firme Aéroports de Montréal, Nycol Pageau-Goyette, ne voit aucun problème de conflit d'intérêts lorsque les membres du conseil d'administration d'ADM sont liés à des compagnies qui ont des contrats avec ADM, en autant qu'ils déclarent leurs intérêts.

Denis Beauregard, vice-président aux affaires internes, a aussi fait valoir que le milieu est petit et qu'il était inévitable que des contrats soient, un jour ou l'autre, alloués à des compagnies auxquelles sont liés des membres du conseil d'ADM, qui regroupe sept hommes et femme d'affaires.

« Les membres du conseil d'administration d'ADM déclarent leurs intérêts au début de chaque année, a dit M<sup>me</sup> Pageau-Goyette, au cours d'une entrevue, hier. Les gestionnaires savent que pour tel contrat, s'il y a telle compagnie qui répond à l'appel d'offres, aucun des membres qui ont déclaré leurs intérêts ne participe à la prise de décision. »

Autrement dit, les membres du conseil se retirent des réunions lorsque sont discutées des allocations de contrats à des sociétés auxquelles ils sont liés. Cela suffit-il ?

« Ça ne pose pas de problèmes, a répondu M<sup>me</sup> Pageau-Goyette. Dans le secteur privé, c'est sûr que ça ne pose pas de problèmes. Dans le public, c'est sûr que c'est plus sérieux. On a donc encadré ces situations pour qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêts. »

M<sup>me</sup> Pageau-Goyette a ainsi pris la défense de Claude-François Lefebvre, vice-président d'ADM et président du conseil de la Société de promotion des aéroports de Montréal (SOPRAM). M. Lefebvre a des intérêts dans la firme de construction Surentec, qui a obtenu des contrats avec ADM depuis la création de cette firme.

M. Lefebvre a aussi été lié à la firme d'ingénieurs Tecslut, qui a obtenu d'importants contrats d'ADM et qui travaille d'ailleurs sur les projets d'agrandissement de l'aéroport de Dorval. « En 1993, la firme de Claude-François Lefebvre, Gendron-Lefebvre, travaillait sur la réfection des dalles à l'aéroport de Dorval, alors que Claude-François Lefebvre siégeait à ADM », a déclaré hier Daniel Lefebvre, qui a tenté en vain de représenter la région nord à la SOPRAM.

« Claude-François Lefebvre a toujours respecté les règles du jeu », a dit M<sup>me</sup> Pageau-Goyette. Elle a ajouté qu'elle-même ne se mêle jamais de l'attribution des contrats. « Je ne m'occupe jamais de ça... sinon, après, tu te fais acher. Il y a des spécialistes, chez nous, dont c'est la tâche. »

Officiellement, les contrats de moins de 500 000 \$ sont attribués



PHOTO MARTIN C. CHAMBERLAND, La Presse ©

« J'ai hébergé par générosité et grandeur d'âme un organisme qui n'avait pas un sou, ni siège social, chez nous, car c'est mon métier de faire ça », dit M<sup>me</sup> Pageau-Goyette en parlant de la Société de promotion des aéroports de Montréal (SOPRAM).

sur invitation. Ceux qui dépassent 500 000 \$ font l'objet d'un appel d'offres public. Mais la firme de comptables Samson-Bélair a dit qu'une certaine confusion régnait autour de ces règles.

La firme de secrétariat de M<sup>me</sup> Pageau-Goyette a elle-même reçu de l'argent de la SOPRAM, soit 180 470 \$ entre 1989 et 1998. « J'ai hébergé par générosité et grandeur d'âme un organisme qui n'avait pas un sou, ni siège social, chez nous, car c'est mon métier de faire ça, a dit M<sup>me</sup> Pageau-Goyette. J'ai demandé que la SOPRAM paye pour les frais directs : café, timbres, secrétariat, etc. »

Des organismes publics — les villes de Montréal, de Laval et de la Rive-Nord — ont versé d'importantes contributions à la SOPRAM lors de sa fondation. La Chambre de commerce et le Board of Trade n'ont rien versé. Ces organismes privés devaient en retour payer plusieurs frais. Mais, semble-t-il, pas ceux qui ont été versés à la firme de M<sup>me</sup> Pageau-Goyette, elle-même ancienne présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Nycol  
Pageau-Goyette

Administratrice agréée diplômée de l'Université de Montréal. Présidente de Pageau Goyette et associés ltée, entreprise de services administratifs et de gestion fondée en 1977.

Présidente du conseil et chef de la direction d'Aéroports de Montréal, la société à but non lucratif gérant les aéroports de Dorval et Mirabel et les filiales ADM Capital et ADM International.

Présidente (bénévole) de la Société du parc des Îles de Montréal, société paramunicipale responsable de La Ronde.

Présidente sortante de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.

Représentante des groupes socio-économiques au conseil d'administration du Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec.

Membre du conseil des entreprises Stella-Jones, Hydro-Québec CapiTech, Total Containment (États-Unis) et Groupe LGS inc.

Ex-présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de la Chambre de commerce du Québec.

Infographie La Presse

## ADM et le gouvernement fédéral: des tensions

MARIE-CLAUDE GIRARD  
et ANDRÉ NOËL

**A**éroports de Montréal souhaite, à l'instar d'autres aéroports canadiens, choisir elle-même les représentants du gouvernement fédéral qui siégeront à son conseil d'administration.

« On chercherait à Montréal à éviter les nominations politiques », dit-elle, consciente que ses propos risquent de heurter des susceptibilités. « À Vancouver, tous les membres sont nommés par la chambre de commerce, y compris les représentants du gouvernement fédéral qui sont suggérés puis désignés. Tous viennent du monde des affaires. »

Elle souhaite qu'ADM bénéficie du même traitement, ou qu'à tout le moins, les représentants choisis par le fédéral aient une connaissance du secteur aéroportuaire.

En 1998, ADM a refusé d'accep-

ter à son conseil d'administration le représentant de la Corporation de développement de l'aéroport de Mirabel, Daniel Lefebvre. Elle a justifié son refus en disant que M. Lefebvre, chef d'un parti d'opposition à Laval, était un personnage politique. On ne pouvait pas fournir à l'opposant du maire de Laval des informations que lui-même n'avait pas, a souligné hier M<sup>me</sup> Pageau-Goyette.

Depuis l'annonce de son plan d'investissement à Dorval, ADM et sa présidente font face à différentes allégations de problèmes de gestion, de conflits d'intérêts et de manque de transparence envers les membres de la Société de promotion des aéroports, (SOPRAM). Le ministre du Transport, David Collette, a demandé un rapport sur ADM et les députés du comité permanent des transports ont convoqué la présidente.

M<sup>me</sup> Pageau-Goyette ne s'explique pas la situation et affirme n'avoir rien à se reprocher.

En revanche, elle estime avoir

perdu en route un pouvoir de négociations pour le renouvellement du bail avec Transports Canada. « Ce qu'on a perdu, c'est que les politiques voulaient vraiment mettre leur monde à bord du conseil d'administration. »

Ottawa imposera aussi à ADM les mêmes mesures d'imputabilité qu'aux autres aéroports. En échange, la société espère toujours obtenir des modalités de location qui lui permettront de toucher davantage de revenus sans les verser à Ottawa.

Les dirigeants d'ADM accueillent comme une « bonne nouvelle » la convocation du comité des transports. « On va pouvoir exposer que la gestion d'ADM est vraiment impeccable. »

« Nous sommes les seuls à Montréal à avoir une SOPRAM, un organisme à qui il faut rendre des comptes et qui devient souvent difficile à gérer », ajoute la présidente et chef de la direction. En dépit des critiques, elle soutient que son organisme fait preuve de transparence envers la SOPRAM.

« Les trois de la Rive-Nord voudraient faire de la cogestion. On ne peut pas laisser faire ça. Par la loi, il n'y a pas de fonctionnaires et pas d'élus au conseil. Ce serait absolument invivable de faire de la cogestion. »

M<sup>me</sup> Pageau-Goyette reconnaît que l'information pose des problèmes avec la SOPRAM. Elle raconte qu'il y a quelques années, un membre de la SOPRAM a demandé qu'un minimum de documents soit laissé et confié aux membres parce que l'information coulait dans les médias. « Récemment, on était dans une réunion de la SOPRAM, en pleine négociation syndicale. J'ai fait rapport des négociations. Le lendemain, l'exécutif syndical savait exactement les mots que j'avais utilisés. Ça devient difficile. On ne peut pas parler de stratégie. »

Le conseil d'ADM avait décidé l'an dernier de divulguer les salaires de ses dirigeants lors de sa prochaine assemblée générale, « bien que ça n'a jamais fait partie des

principes d'imputabilité auxquels ADM est soumis, précise M<sup>me</sup> Pageau-Goyette. Il reste toujours à obtenir l'accord de chaque personne concernée », dit-elle.

« Tout le monde sait maintenant que je gagne 185 000 \$ », dit-elle, en faisant référence aux articles récents sur ses émoluments.

Quant au cumul des postes de présidente du conseil et chef de la direction, elle répète que la mesure durera le temps que le conseil jugera nécessaire pour assurer la transformation de Dorval.

Cette semaine, le maire de Laval et membre de la SOPRAM indiquait qu'il n'avait pas reçu des documents demandés à ADM. Un rapport d'une firme d'évaluateurs lui est parvenu, mais sans le résumé des conclusions. ADM assure que M. Vaillancourt a reçu le document, comme en fait foi un accusé de réception. Son bureau a finalement reçu hier un paquet d'ADM, mais le maire n'a pu en prendre connaissance puisqu'il était à l'extérieur de la Ville.

## Actualités

# La Ville veut que les promoteurs de Gescor défendent eux-mêmes leur projet

ÉRIC TROTTIER

Les choses se corsent pour Gescor. Au lieu de recommander, comme prévu, que la Ville accorde au constructeur montréalais la permission d'ériger dix maisons à l'arrière du monastère des dominicains, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, la présidente de la Commission du développement urbain (CDU), Hasmig Belleli, a vertement blâmé ses représentants, hier, pour leurs « réponses inadéquates » durant les audiences et elle a sommé les vrais promoteurs du projet Villas Veritas de se présenter aujourd'hui devant elle.

Les frères Alberino, Tony et Ricardo Magi, qui sont toujours demeurés dans l'ombre depuis qu'ils ont fait abattre illégalement 22 arbres matures dans le jardin du monastère, en avril dernier, pourraient donc subir, pour la première fois, la gronde publique.

Ou à tout le moins celle de Mme Belleli. « Je suis très fâchée. Je ne comprends pas pourquoi les frères Magi ne sont pas ici pour expliquer leur projet. Faites-leur le message », a lancé Mme Belleli à la porte-parole de Gescor complètement médusée.

La présidente de la CDU a plus tard expliqué qu'elle en avait assez des réponses évasives des deux représentants de Gescor. « On pose des questions, ils répondent tout le temps qu'ils ne savent pas ; ça commence à être frustrant. Que les vrais promoteurs viennent donc défendre leur projet », a-t-elle dit avant d'en faire une demande formelle à Gescor.

Cette sortie de la présidente de la CDU a mis en lumière une lacune majeure du principal organe de consultation à la Ville de Montréal : chaque fois qu'un promoteur fait une demande de dérogation au plan de zonage de la Ville, son projet est étudié publiquement... en l'absence du promoteur. Ce sont plutôt les fonctionnaires du service du développement urbain qui présentent les grandes lignes du projet, ce qui donne l'impression que la Ville couche avec le promoteur. Résultat : pendant que les promoteurs se tournent les pouces, les citoyens dénoncent la CDU.

« Il faut que ça change, que les promoteurs viennent eux-mêmes présenter leurs projets », a ajouté Mme Belleli, précisant qu'elle en ferait une recommandation au comité mis sur pied par la ministre

Louise Harel pour redéfinir la consultation publique dans le métro-pole.

La plupart des autres membres de la CDU ont approuvé cette prise de position. « C'est le promoteur qui initie le projet, qui veut une dérogation au plan de zonage ; c'est à lui de le défendre », a dit Jean-François Plante. Selon lui, une telle pratique permettrait probablement d'éliminer la moitié des questions qui sont posées chaque semaine à la CDU.

Par ailleurs, une spécialiste en arboriculture à la Ville est venue expliquer que la coupe des 22 arbres matures sur un terrain situé à proximité de l'autoroute Décarie aurait des effets certains sur la qualité de l'environnement, notamment que le taux de poussière allait augmenter.

Les conseillers Jeremy Searle et Marius Minier ont pour leur part longuement tenté de savoir si les 28 propriétaires des condos de la première phase du projet Villas Veritas, à qui on avait promis un jardin majestueux à l'arrière du monastère, avaient été mis au courant que ce jardin ferait éventuellement place à dix maisons.

Mme Belleli s'est aussi demandé si la Ville pouvait forcer Gescor à reboiser le terrain, en cas de rejet de sa demande. « Non », a répondu Gilles Galipeau, responsable du dossier au service du développement économique. La coupe est faite, le promoteur a payé les amendes ; pour nous, cette situation est réglée. »

M. Searle a alors demandé si la Ville avait le pouvoir d'exproprier le terrain pour en faire un parc public. « Oui », a répondu M. Galipeau, dont le service est opposé au projet de construction des dix maisons.

Enfin, plusieurs autres aspects du dossier sont demeurés obscurs. Ainsi, la clôture métallique annoncée par les porte-parole de Gescor la veille s'est transformée, hier, en une simple barrière de « fibre de verre ». « Vous pouvez être sûrs que la barrière que Gescor va installer respectera tous les règlements de la Ville », a répondu l'architecte du projet, en déclenchant l'hilarité générale.

Les travaux de la CDU doivent reprendre à 13h30 cet après-midi et, en principe, une décision est attendue avant la fin de la journée.



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse ©

La soirée d'information concernant le projet d'agrandissement de l'usine Parmalat a tourné à la confrontation, les citoyens de Montréal-Ouest et du quartier Notre-Dame-de-Grâce y étant férocelement opposés. « On est outrés de voir des camions entrer dans nos cours », a résumé Anne Boyer.

# Parmalat : une réunion d'information houleuse

HUGO DUMAS

Le conseiller indépendant Jeremy Searle a goûté, hier soir, à la colère d'une quarantaine de citoyens de Notre-Dame-de-Grâce et de Montréal-Ouest qui espèrent contrecarrer les plans d'agrandissement de la laiterie Parmalat, rue Saint-Jacques Ouest, à un jet de pierre de quartiers résidentiels.

La réunion d'information d'hier soir, qui s'est déroulée dans un petit local de la rue Harley, a toutefois rapidement tourné à la confrontation. D'un côté, des citoyens qui en avaient gros sur le coeur et qui multipliaient les questions. Et de l'autre, le conseiller Jeremy Searle, flanqué du représentant la multinationale italienne Parmalat, Sylvain Roussel, qui tentaient de calmer les angoisses des résidents, en majorité de Montréal-Ouest.

Parmalat, qui commercialise notamment les marques de lait Sealtest et Lactantia, veut bâtir un nouvel entrepôt réfrigéré sur des terrains appartenant à l'Armée du Salut. Les citoyens redoutent le bruit des camions, le trafic et la pollution engendrée par ces améliorations. Mercredi, le comité

exécutif de la Ville de Montréal a approuvé une nouvelle version des plans de réaménagement de l'usine Parmalat, située au 7470, rue Saint-Jacques Ouest.

Le stationnement des employés a notamment été déplacé à l'arrière, le bâtiment de l'Armée du Salut ne sera plus rasé complètement et les quais de chargement ont changé d'endroit afin de réduire le bruit ambiant.

« On est outrés de voir des camions entrer dans nos cours. C'est honteux ce que vous faites », dit Anne Boyer, résidente de l'avenue Brock Sud.

Au départ, le conseiller Searle s'est opposé au projet de Parmalat, mais il a récemment changé son fusil d'épaule. « En octobre, j'ai réalisé que la bataille était perdue

pour diverses raisons. Je ne suis pas satisfait, mais Vision Montréal approuve presque tous les projets d'agrandissement. Comme on ne peut pas les arrêter, il faut essayer de diminuer le plus possible les impacts sur la population », explique-t-il.

« Le vilain dans toute cette histoire, ce n'est pas Parmalat, c'est l'Armée du Salut. Ils n'ont pas voulu vendre le terrain à des promoteurs immobiliers, ils veulent vendre à Parmalat », ajoute M. Searle.

Le Lalli a investi des milliers de dollars dans sa maison de l'avenue Brock Sud. Il craint qu'elle ne perde maintenant de la valeur. Joséphine McNeil, résidente de NDG, a été une des rares à applaudir le projet de Parmalat. « Est-ce que les gens de Montréal-Ouest se soucient des gens de NDG ? » a-t-elle demandé.

« On ne lâchera pas. On va être là à chacune des étapes. C'est intolérable », avertit Mme Boyer.

La Commission de développement urbain (CDU) de Montréal, dont le conseiller Searle fait partie, se penchera sur le projet Parmalat à la mi-avril.

# Les maires de la Rive-Sud refusent de coopérer

MARTHA GAGNON

Les 61 maires de la Rive-Sud ont décidé hier de poursuivre leur boycottage des travaux du comité consultatif sur la réforme municipale dans la grande région de Montréal.

La ministre Louise Harel, qui a rencontré l'ensemble des maires durant plus d'une heure à l'hôtel de ville de Longueuil, n'est pas parvenue à dissiper la méfiance et les appréhensions de la couronne sud.

Insatisfaits de la rencontre, les maires ont convenu de rester à l'écart du processus de création de la nouvelle communauté métropolitaine jusqu'au dépôt du livre blanc sur la réforme municipale qui devrait avoir lieu d'ici la mi-avril.

« On a l'impression que les dés sont pipés et que le gouvernement veut nous imposer sa solution. Nous allons attendre le livre blanc pour nous exprimer en commission parlementaire plutôt qu'au comité aviseur. On veut savoir dans quel cadre nous devons travailler », a expliqué le représentant de la couronne sud, Pierre Bourbonnais, maire de Chambly et préfet de la MRC de la Vallée-du-Richelieu.

À la sortie de la rencontre, Mme Harel a indiqué qu'il n'était pas question de modifier l'échéancier très serré qui a été fixé pour mettre en place la Communauté métropolitaine de Montréal. « Je ne crois pas qu'on bouscule les gens. On ne fait que rattraper le temps perdu car ça fait longtemps qu'on discute de cette réforme. Tout le monde reconnaît que les choses doivent changer. Sur la Rive-Sud, un emploi sur deux est destiné à la communauté métropolitaine. Il faut mettre de côté les rivalités et développer une vision métropolitaine. » La nouvelle structure municipale doit être mise en place d'ici janvier 2001.

Mme Harel affirme que le gouvernement est bel et bien déterminé à aller de l'avant malgré les réticences de plusieurs municipalités.

En dépit du résultat, elle a qualifié les échanges d'hier de « civilisés

et fructueux ». Le responsable du comité consultatif, Louis Bernard, qui assistait à la rencontre, n'a pas participé au point de presse.

Chargé de déterminer le financement de la communauté métropolitaine et de proposer des regroupements, le comité poursuit ses discussions malgré l'absence des représentants des couronnes sud et nord. « Même si nous ne participons plus aux discussions du comité, nous ne resterons pas inactifs, affirme le maire Bourbonnais. Nous allons mettre sur pied des comités de travail et poursuivre la réflexion. »

Au sujet des fusions, Mme Harel répète que les référendums dans les municipalités sont consultatifs et que « l'Assemblée nationale peut jouer le rôle d'arbitre du bien commun, comme dans le cas de Mont-Tremblant ». La ministre a toutefois indiqué aux maires qu'il n'était pas question de fusionner les sociétés de transport.

M. Bourbonnais, pense que les regroupements doivent se faire sur une base volontaire. « Il faut respecter le libre choix. Quand on entend le premier ministre Bouchard dire qu'il y a trop de municipalités, on sent que la position du gouvernement est déjà arrêtée. De plus, nous avons été floués avec la perte des revenus provenant de la taxe sur les télécommunications, le gaz et l'électricité qui a été annoncée dans le récent budget. »

Selon la ministre Harel, le tiers du budget des municipalités de moins de 5000 habitants provient des transferts du gouvernement. « Dans le cas des municipalités de moins de 2000 habitants, c'est la moitié du budget, et pour celles de moins de 500 habitants, ce sont les deux tiers, précise-t-elle. Le monde municipal reçoit du gouvernement, en transferts directs et indirects, 1,1 milliard. On subventionne des petites municipalités qui veulent rester petites pour être subventionnées. » Mme Harel déplore que la Révolution tranquille « soit passée à côté de la réorganisation municipale ».

**twik**

TRICOT LOURD AJOURÉ  
LE PULL  
SANS MANCHES  
COL DRAPÉ  
**19.99**

Un essentiel d'été, en grosse maille acrylique lavez-séchez. Superbe avec son large col retombant tout en souplesse. Sable, blanc ou noir. P.m.g. Rég. 30.00\*

simons

\*LE POUR RÉGLER LES PROBLÈMES DE LA MAINTIEN DES ARTICLES EN QUESTION.

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC. MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST. SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

## Les congés de maladie peuvent racheter des années de service

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La Cour suprême vient de donner raison au Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu qui avait entrepris, depuis 1991, des recours devant les tribunaux, afin de faire reconnaître à un enseignant le droit d'utiliser sa banque de congés de maladie non monnayables pour racheter des années de service au moment de sa mise à la retraite.

L'ancienne Commission scolaire d'Iberville (maintenant la Commission scolaire des Hautes-Rivières) avait refusé à Jean-Marie Dodier le droit de racheter une préretraite en utilisant les 50 jours non monnayables qu'il avait accumulés dans sa banque de congés de maladie. L'administration scolaire prétendait que seuls les congés monnayables pouvaient servir au rachat d'année ou de fraction d'année de service.

Dans cette affaire, l'enseignant Dodier se voyait pénalisé d'un montant de 3500 \$ à son départ à la retraite.

Le responsable du Syndicat au comité de retraite, Robert Godin, a dit que la décision de la Cour suprême mettait fin à un problème qui était largement répandu dans toutes les commissions scolaires du Québec. Il calcule qu'environ 300 enseignants se sont vu refuser dans le passé ce droit de racheter du temps pour anticiper leur mise à la retraite. La Cour suprême n'a pas débattu du fond du problème; elle a refusé d'entendre la cause qui avait été tranchée par la Cour d'appel, qui donnait raison au syndicat.

# Chrétien ne témoignera pas au procès des entarteurs de Stéphane Dion

La Cour supérieure annule une citation à comparaître envoyée au premier ministre

ROLLANDE PARENT  
Presse Canadienne

Les deux entarteurs dont le procès pour voies de fait sur le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, doit se tenir aujourd'hui en Cour municipale ont échoué, jeudi, dans leur tentative de faire témoigner le premier ministre Jean Chrétien.

La juge Diane Marcellin de la Cour supérieure du Québec a accepté, hier, d'annuler l'assignation à témoigner adressée au premier ministre.

Un des gardes du corps du premier ministre, le sergent Denis Champagne, de la GRC a indiqué à la juge que M. Chrétien n'avait même pas mis les pieds au Québec le jour de l'incident, soit le 7 mai 1999.

Selon son avocat, Me François Daviault, le premier ministre n'a donc pu ni voir, ni entendre, ni participer de près ou de loin à l'incident au centre duquel s'est retrouvé le ministre Dion.

Me Daviault a également fait dire à la juge de paix Isabelle Blanchard, de la Cour municipale, qui a autorisé l'envoi d'une citation à comparaître au premier mi-

nistre, que sa juridiction se limitait au district judiciaire de Montréal.

Mme Blanchard a aussi reconnu que les entarteurs accusés, Benoît Foisy et Patrick Robert, n'avaient fourni aucun motif justifiant l'émission d'une citation à comparaître.

MM. Foisy et Robert brillaient hier par leur absence.

Compte tenu de tous ces éléments, la juge Marsolais a accepté la demande qui lui était faite et a annulé la citation à comparaître envoyée au premier ministre.

Par contre, il est assuré que le ministre Dion sera présent aujourd'hui en Cour municipale. D'abord parce qu'il est le plaignant et que les deux entarteurs lui ont fait parvenir une citation.

Le ministre Dion avait porté plainte, le 7 mai 1999, après avoir reçu des tartes à la crème en plein visage au moment où il participait à une activité communautaire au Chic-Resto-Pop, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Il ne l'avait manifestement pas trouvé drôle et l'avait laissé savoir sur-le-champ.

Me Claudie Bélanger, pour la Couronne, a indiqué plus tôt cette semaine son intention de faire témoigner brièvement trois ou quatre personnes au procès de MM. Foisy et Robert, ce qui devrait pouvoir se faire en matinée.

Les entarteurs présumés risquent une peine maximale de six mois de prison ou une amende de 2000 \$.



Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, entarté le 7 mai 1999.

# L'incendie de la cabane à sucre de Pierre Lemieux est d'origine criminelle, confirme la SQ

MARTIN PELCHAT  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La Sûreté du Québec a confirmé hier à l'UPA que l'incendie de la cabane à sucre du président de la Fédération des producteurs de sirop d'érable, Pierre Lemieux, était bel et bien d'origine criminelle. Convaincue que cet événement est relié à la lutte au marché noir du sirop d'érable que mène la fédération, l'Union des producteurs agricoles a aussitôt demandé qu'une protection policière soit accordée à ses onze administrateurs.

Les installations de deux autres administrateurs, Roland Urbain, de LeGardeur, et Éric Lampron, représentant de la Mauricie, ont été endommagées par le feu au cours des dernières semaines et la fédération se demande maintenant avec inquiétude s'il ne s'agit pas aussi de crimes.

La sucrerie de M. Lemieux, à Cap-Saint-Ignace, est une perte totale, évaluée à plus de 100 000 \$. Le président avait été victime de vandalisme il y a quelques semaines, et l'an dernier on avait gâché une partie de son sirop en y ajoutant de l'iode.

« La SQ nous a confirmé que c'était criminel dans le cas de M. Lemieux », a indiqué hier soir en entrevue le président de l'UPA, Laurent Pellerin, qui a profité d'une rencontre en matinée avec le premier ministre Lucien Bouchard pour le sensibiliser à ce dossier. M. Pellerin doit aussi rencontrer aujourd'hui le ministre de l'Agriculture, Rémy Trudel.

« C'est sûr qu'il y a quelque chose », poursuit M. Pellerin, qui préfère cependant croire que ce crime d'incendie est le fait d'un indi-

vidu isolé et non d'un groupe organisé. « On a demandé à la SQ d'inspecter toutes les pistes possibles, dit-il cependant. On n'est pas dans un western ici ! »

Le président de l'UPA a du mal à croire qu'au 21<sup>e</sup> siècle, on puisse penser venir ainsi à bout de la détermination de l'industrie à se donner les plus hauts standards de qualité. « Toutes les productions agricoles font l'objet de mesures de contrôle de la qualité depuis de nombreuses années », note M. Pellerin.

Le ministre Trudel a pour sa part demandé à son collègue de la Sécurité publique, Serge Ménard, d'offrir une protection policière aux familles concernées, ainsi qu'aux inspecteurs du Regroupement pour la commercialisation des produits de l'érable. Le regroupement fait croisade depuis 1993 avec la Fédération des acériculteurs pour venir à bout de la résistance de 10 % de producteurs qui échappent encore aux contrôles de qualité, en écoulant sur le marché un sirop qui n'a pas été vérifié.

### Un travail difficile

Les inspecteurs n'ont pas toujours la vie facile. « On rapporte toutes sortes d'incidents, qui vont de la hauteur du verbe à l'engueulade, jusqu'à des gros yeux et des gestes qui ne sont pas acceptables », d'expliquer le ministre Trudel, qui se souvient toutefois qu'à l'époque où

le ministère procédait encore lui-même aux contrôles sur le terrain, il n'était pas rare que ses inspecteurs soient accueillis à coups de fusil ou par des chiens...

« Le ministre de la Sécurité publique m'a assuré que toutes les mesures adéquates allaient être prises pour que ces agents délégués puissent effectuer leur travail dans des circonstances acceptables et que les familles puissent être assurées d'une protection adéquate en pareilles circonstances », a indiqué le ministre.

Ce dernier demande en outre à la Fédération de ne pas abandonner ses efforts. « Il faut tenir bon, parce qu'on produit le meilleur sirop d'érable au monde, et qu'on a 90 % des producteurs qui assurent un contrôle sévère pour augmenter la qualité. »

Interpellé à l'Assemblée nationale par l'opposition, le ministre a aussi affirmé que la santé des consommateurs n'était aucunement menacée par le fait que 15 % du volume de sirop produit échappe encore aux inspections.

Grâce à des tests à l'aveuglette, le ministère inspecte aussi le produit qui arrive sur les tablettes des magasins, dit-il. Dans le cas des producteurs « délinquants », le problème tient plutôt à la saveur et à la consistance du sirop, qui est parfois mélangé avec de l'eau ou de la cassonade. On compte environ 10 000 producteurs de sirop d'érable au Québec.

## succès promotion

(St-Jérôme)

### CRAIE.

Prise sur le réel de la formation professionnelle  
Le monde aime travailler avec Henri

Une autre belle réussite, cette fois, dans le domaine passablement jeune de la formation professionnelle au Québec. **CRAIE** : un Centre de recherche appliquée en instrumentation de l'enseignement formé d'une équipe dynamique qui a 14 ans déjà. La semaine dernière, des gens de Bell Canada furent carrément, agréablement surpris d'apprendre leur existence. Nous avons donc rencontré son initiateur, Henri Boudreau et l'un de ses directeurs de recherche, Stéphane Bélainky.

Ils ont résolu pour les Commissions scolaires et les entreprises de toujours coûteux problèmes de formation professionnelle. Ont gagné en 94 le prix d'excellence de la fédération des commissions scolaires du Québec.

En 14 ans **CRAIE** a fait des heureux, réalisant pas moins de 500 recherches appliquées ou *pratico-pratiques*. Dans certaines Commissions scolaires les étudiants ne savaient pas comment interpréter, décoder un menu Résolut! L'Association des démunés du Québec était en quête d'une solution aux réclamations pour bris d'objets. Soupier de soulagement! Carno-route en collaboration avec Papineau Transport passé aux mains de Transforce, a vu, grâce à **CRAIE**, les difficultés de transition de compétences s'estomper. L'Institut de protection contre les incendies du Québec a aimé la refonte des 13 contenus de cour, etc.

En voie d'acquisition d'un rare doctorat en formation professionnelle au secondaire, Henri Boudreau se souvient que son père, aujourd'hui âgé de 86 ans maire de Beauport en Abitibi, eut à lutter contre le gaspillage des ressources naturelles et créer des coopératives. Notre première ressource naturelle, les jeunes étudiants et travailleurs dit-il, doivent s'épanouir, *se rentabiliser*. Six emplois sur 10 relèvent de la formation professionnelle. Or, seulement 2 sur 10 trouvent preneur à l'école secondaire. Perte de temps et d'argent, estime-t-il, où un trop grand nombre préfèrent passer leur secondaire par la peau des dents puis travailler, perdre au minimum une année en *cheap labor*, revenir subventionnés à formation professionnelle par Emploi-Québec, si efficace soit-il.

Dans le cadre de *'pub'* télévisées le ministère de l'éducation annonce ces jours-ci les bienfaits de la formation professionnelle. Elle se présente encore visiblement comme une préoccupation d'un ministre de l'éducation, François Legault dont les lettres de noblesse ont pris sur le réel et le nerf de la guerre : la main d'oeuvre et l'industrie.

Créé sous la direction d'Yves Archambault en 1986 dans ce qui est devenu la Comm. Sc de la Rivière du Nord, aujourd'hui encore terre d'accueil, **CRAIE** avait à consolider le défi de la formation professionnelle dans les écoles secondaires. Voilà pourquoi **CRAIE** travaille depuis bientôt 15 ans à créer des modes de transmission du savoir technique dans les écoles comme dans l'entreprise. **CRAIE** s'est pour ainsi dire hissé par la force des succès en un centre de recherche-conseil à la grandeur du Québec pour les commissions scolaires et entreprises.

Son équipe dynamique et *pratico-pratique*, comme son fondateur, a du charme et le second ingrédient du succès : s'est renouvelée par les hasards des besoins pressants qui se signalent de toutes parts dit Stéphane Bélainky v.-p. de **CRAIE**. Ce monsieur précis a piloté aux côtés des meilleurs pilotes de F-18, ne semble pas impressionnable. Sauf quand il parle d'Henri Boudreau : le monde, dit-il, aime travailler avec Henri : sa foi, son ardeur, son humour, son optimisme sont pour notre génération des vertus de courage, de sourire... Que souhaitons-le, la caméra a su capter.

( Henri Boudreau )

**CRAIE 795 Melançon St-Jérôme J7Z 4L1. Tél. : 450-431-6577. www.craie.com**

2844979

# 100 ans d'actualités

## 1900-2000

Près de 400 pages  
Format : 10" x 13 1/2"

**La Presse**

Un livre unique qui retrace les faits marquants de l'actualité de 1900 à 2000

Le livre 100 ans d'actualités 1900-2000 est enfin réimprimé. Dernière chance de vous procurer ce best-seller. Faites vite car les quantités sont limitées.

Pour seulement **29,95 \$**

FRAIS POSTAUX ET TPS EN SUS

Les quantités étant limitées, commandez dès maintenant **(514) 285-6945**

Interurbains (sans frais): 1 877 299-6299

QUANTITÉ	LIVRE	TPS	FRAIS POSTAUX	CHACUN	TOTAL
1	29,95 \$	2,10 \$	3,00 \$	35,05 \$	\$

Je joins mon chèque ou mandat-poste à l'ordre de **La Presse**, Ltée au montant de \$

Je souhaite effectuer mon paiement par carte de crédit :  Visa  MasterCard

Numéro de carte : | | | | - | | | - | | | |

Date d'expiration : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

(Prévoir un délai de quatre à six semaines pour la livraison)  
No d'enregistrement de la TPS de La Presse : R102972338

Tél. (triv.) : ( ) Tél. (rés.) : ( )

## Débuté sans avoir été entendu

CHRISTIANE DESJARDINS

Claude Bernier, l'homme qui poursuivait Hydro-Québec aux petites créances pour les problèmes engendrés chez lui par le grand verglas de 1998, a pratiquement été expulsé de la salle d'audience de Vaudreuil, hier.

Avant de se faire assermenter, M. Bernier, de Saint-Lazare, a voulu savoir si les assignations à comparaître qu'il avait fait envoyer à des témoins, dont Steve Flanagan, porte-parole d'Hydro, avaient bien été envoyées, puisqu'ils ne les voyaient pas dans la salle. Le juge l'avait précédemment ramené à l'ordre. « Si je n'ai pas mes témoins, vous n'entendrez pas ma cause », a dit M. Bernier, en fermant sa serviette. Le juge a bondi, rejeté la cause, et ordonné à M. Bernier de quitter la salle.

« Je suis hyper-déçu, mais là je relaxe, a confié M. Bernier, hier après-midi. Je sais que j'ai flôlé l'outrage au tribunal. Mais sans mes témoins, je ne pouvais pas procéder », dit celui qui s'était amené en cour avec une télé et des vidéos qu'il avait enregistrées pendant le verglas.

Bien qu'il reste convaincu qu'Hydro a beaucoup de choses à se reprocher pour les ennuis occasionnés par la crise du verglas, il signale qu'il arrête tout pour le moment. « Mais j'invite les gens à écrire au ministre de l'Énergie pour lui faire part de leur insatisfaction », ajoute M. Bernier.

# Ford veut en vendre une cinquantaine à Montréal

## La Th!nk City, un petit format au prix du gros

ÉRIC LeFRANÇOIS  
collaboration spéciale

Engagée dans un programme pilote pour commercialiser sa nouvelle voiture électrique Th!nk City, la société Ford du Canada a rencontré hier la presse montréalaise. On lui a fait valoir les arguments qui seront soumis aujourd'hui aux acquéreurs éventuels du Projet véhicules électriques-Montréal 2000, une coalition formée d'entreprises propriétaires de parcs de véhicules commerciaux ou institutionnels.

Récemment vue au dernier Salon de l'auto de Montréal, la Th!nk, un minuscule coupé biplace de trois mètres, à hayon arrière ouvrant, s'enveloppe d'une carrosserie en thermoplastique rugueux. Au toucher, cette matière n'est pas sans rappeler la texture d'un caisson « Rubbermaid ». Sous le capot de cette puce motorisée sont dissimulés 19 accumulateurs Nickel Cadmium assurant à cette citadine une autonomie de 85,3 km et une vitesse de pointe de l'ordre de 90 km/h. Selon Mike McCabe, directeur de la commercialisation de Th!nk Technologies, l'autonomie revendiquée dans la publicité du constructeur n'est pas à prendre au pied de la lettre. « Si on sollicite trop le climatiseur (cette option n'est pas disponible pour le moment) ou le système de chauffage, l'autonomie sera réduite de 15 à 20 % ». Ce qui est immuable cependant, c'est le coût d'utilisation de ce véhicule : moins d'un dollar (américain) par jour.



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Dans sa forme actuelle, la Th!nk City est la devancière d'une nouvelle génération de véhicules électriques que les dirigeants de Ford comptent commercialiser en l'an 2002.

Au cours de cette conférence de presse à laquelle assistaient des dirigeants du Projet véhicules électriques-Montréal 2000, Ford a également annoncé que la Th!nk ne sera offerte qu'en location, au coût approximatif de... 850 \$ par mois. La

valeur résiduelle n'est toujours pas établie. Le prix de ces 12 versements mensuels en a fait sursauter plusieurs, et ce malgré le fait qu'une subvention de 20 % est consentie par le gouvernement du Québec à quiconque acquiert des

véhicules dit « écologiques ».

« C'est très cher, constate Mario Bérubé, ingénieur au Service de l'approvisionnement et du soutien technique à la ville de Montréal. Il sera difficile pour un gestionnaire d'un parc automobile de justifier le

déboursé d'une somme pareille. » Notre interlocuteur estime à 350 \$ environ, le coût moyen de location (frais de location et entretien) pour chaque Chevrolet Cavalier utilisée par les préposés aux stationnements de la Ville de Montréal.

Subséquemment, la décision de se procurer un véhicule comme la Th!nk ne sera de nature ni économique, ni énergétique, mais bien politique.

On dénombre actuellement 21 véhicules à propulsion électrique (dont 17 camionnettes Ford Ranger) dans le parc public montréalais. Ils sont utilisés par des contre-maîtres et des employés de la municipalité pour superviser ou exécuter certains travaux.

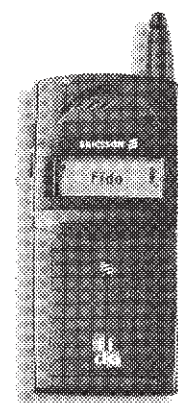
Il n'y a pas que les dirigeants de Ford qui tentent d'établir le courant avec les partenaires du Projet véhicules électriques-Montréal 2000, dit son directeur, Pierre Lavallée. Des représentants du constructeur français Renault veulent présenter aux membres du consortium, désireux de promouvoir des modes de transport moins polluants, la Kangoo, une fourgonnette compacte.

D'ici à ce que la proposition de Renault se précise, les dirigeants de Ford, eux, font clairement état de leurs ambitions : immatriculer entre 25 et 50 de ces véhicules à vocation urbaine dans la grande région montréalaise. Un objectif qui se concrétisera dès ce matin si la rencontre est fructueuse avec les représentants d'une cinquantaine d'entreprises et de municipalités.

## « Appelle au bureau. »



### Le nouveau Fido commandé par la voix



Ericsson T18z SCP

**125 \$**

Puce comprise

- Appareil qui obéit à la voix : vous pouvez faire des appels et y répondre par une simple commande vocale.
- Vibreur intégré : en réunion, vous pouvez remplacer votre sonnerie par une vibration.
- Rabat actif et format compact.

**400 minutes**  
**40 \$ par mois**

Jour, soir et week-end

Aucun contrat à signer

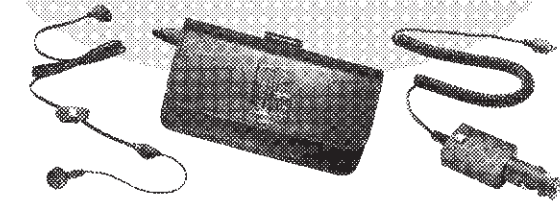
Avec Fido, vous êtes vraiment en affaires : pour seulement 40 \$ par mois, vous disposez de 400 minutes de temps d'antenne. Mieux encore, toutes vos minutes inutilisées sont automatiquement reportées au mois suivant.

De plus, vous pouvez ajouter en option la Messagerie vocale Performance<sup>MC</sup> avec Réponse éclair<sup>MC</sup> et la Messagerie texte bidirectionnelle.

**GRATUIT**

Trousse mobile

Avec forfait mensuel de 400 ou de 1 000 minutes



Ventes aux entreprises :  
**(514) 925-8100**  
www.fido.ca



L'offre de la trousse mobile est valide du 13 mars au 7 mai 2000. La trousse mobile (chargeur rapide pour allume-cigrette, casque d'écoute et étui) est offerte à l'achat d'un appareil Ericsson T18z SCP et avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne de 400 ou de 1 000 minutes. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre promotion et ne s'applique pas au Service Fidomatic<sup>MC</sup>. Après l'activation du service, il faut compter de quatre à six semaines pour la livraison de la trousse mobile. Jusqu'à épuisement des stocks. Fido, Fidomatic et la Messagerie vocale Performance avec Réponse éclair sont des marques de commerce de Microcell Solutions Inc.

**fido LES MAGASINS**

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval

- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



# Le pantalon a imposé aux femmes le culte du corps parfait

## RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Interdit dans les années 40, le pantalon est devenu un symbole de révolte chez les jeunes femmes des années 50, puis d'affirmation dans les décennies suivantes. Mais le pantalon s'est aussi transformé en carcan, imposant aux femmes de tyranniques exigences de minceur.

Voici, en bref, ce qui ressort de l'histoire du pantalon féminin à Québec, rédigée par Agathe Gagné-Collard<sup>1</sup>, dans le cadre de ses études à l'Université Laval. Âgée de 63 ans, Mme Gagné-Collard vient d'obtenir son doctorat en histoire après avoir pris sa retraite de l'enseignement.

L'historienne rappelle d'abord que pendant longtemps, il était mal vu qu'une femme porte le pantalon, sauf pour des activités spécifiques, par exemple les promenades à bicyclette. « Quand j'étais professeur itinérant au département d'Instruction publique, on nous disait de ne pas enseigner en pantalon. C'était la même chose pour les infirmières dans les hôpitaux. Le pantalon était un vêtement d'homme », a-t-elle expliqué à *La Presse* au cours d'une entrevue accordée du Cameroun, où elle participe à un programme de formation des enseignants.

La recherche de Mme Gagné-Collard a consisté principalement en une analyse des publicités de mode dans les journaux de Québec et en une série d'entrevues avec une vingtaine de femmes. Ces dernières ont fait part des commentaires entendus autrefois au sujet du pantalon pour femmes : « Ça a l'air commun ! », « Pas si tu passes devant le presbytère ! », « Seulement pour patiner ! »

La mutation s'amorce entre 1955 et 1966, alors même que les jeunes femmes commencent à aspirer à autre chose que mari, maillage et maison. Porter le pantalon est alors une forme de défi, de révolte.

Fin des années 60 et années 70, c'est la « secousse tellurique ». Les femmes conquièrent le pantalon en même temps que l'égalité et la liberté. Une nouveauté : ce changement est imposé par les jeunes. « Les jeunes filles ont brisé les barrières en portant un vêtement que leurs mères n'avaient pas porté », souligne Agathe Gagné-Collard. Elles ont été leaders d'une mode, un rôle qui traditionnellement revenait aux mères ou aux grandes sœurs. »

Le pantalon n'a pas vraiment de place dans l'idéologie féministe, mais il fut tout de

même un accessoire de ce mouvement. Dans les années 80, le pantalon est accepté sur les lieux de travail, par ailleurs envahis par les femmes. « C'est en pantalon que la femme s'est approprié les parcours de golf, les gyms, les premiers sièges des bars et des discothèques, les arènes politiques, économiques et médiatiques, écrit l'historienne. On est en droit de se demander si la présence tissulaire protectrice de la jupe aurait permis un tel avancement, un tel rapport d'intimité avec les lieux et les langages idéologiquement masculins ? »

### Le corps parfait

Si les femmes se sont emparées de ce vêtement masculin, elles l'ont aussi transformé. Sous la gouverne de l'homme, le pantalon n'avait pas beaucoup évolué. La femme et ceux qui l'habillent n'ont cessé d'en modifier la forme et le style : le jean a collé à la peau, les hot pants ont révélé les jambes et les fesses comme on ne les avait jamais vues.

Mais il y avait un prix à payer : ne porte pas des hot pants qui veut ! Même chose pour les collants et le short de cycliste. « Le pantalon a entraîné un changement du corps, dit la chercheuse. Dans les années 50, l'attention était portée en haut de la taille. Aujourd'hui, c'est en bas de la taille. La femme a toujours recherché la beauté, mais les zones du corps parfait ont changé avec le temps. »

D'où les régimes amaigrissants, bien sûr, mais aussi l'aérobique. « L'habillement en pantalon fait triompher les courbes du corps, jusqu'alors confiées à l'imagination et à la curiosité », écrit l'historienne. « On a voulu améliorer le corps, mais sans le corset, le pantalon étant lui-même le corset », ajoute-t-elle en entrevue.

Au cours d'une période d'observation dans un centre commercial de Québec, un jour de mars, Agathe Gagné-Collard a compté seulement huit femmes sur cent qui portaient une robe ou une jupe. Ces vêtements seraient-ils menacés d'extinction ?

« Je ne crois pas que, pour les activités sociales ou professionnelles, le pantalon remplace complètement la robe ou le tailleur, répond Mme Gagné-Collard. Quand on veut être élégante, on porte une robe. S'il y a un bal au Château Frontenac, rares sont celles qui porteront le pantalon comme tenue de soirée. La robe demeurera toujours un symbole de féminité. »

<sup>1</sup> Agathe Gagné-Collard, *La consommation vestimentaire à Québec, 1940-1990 : le cas du pantalon féminin. Thèse de doctorat en histoire, Université Laval, février 2000.*



Agathe Gagné-Collard vient de terminer une thèse de doctorat retraçant l'histoire du pantalon pour femme à Québec.

PHOTO JOCELYN BERNIER, collaboration spéciale

# L'archéologue au fond de la mer



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

L'éminent archéologue Jean-Yves Empereur prononcera ce soir, à l'auditorium Vanier, une conférence intitulée *À la recherche du phare d'Alexandrie*.

RIMA ELKOURI

À l'instar des poissons alexandrins qui barbotent sans s'en douter aux côtés de merveilles du monde antique, les amoureux d'histoire un peu intrépides pourront, d'ici 2003, plonger dans les eaux bleu-vert qui bordent la ville d'Alexandrie pour y admirer ses vestiges.

« Pour ceux qui plongent ou qui veulent apprendre à plonger, on pourra suivre un guide sous l'eau, une bouteille dans le dos et aller se promener entre les sphinx, les obélisques ou les statues colossales ! » a dit, en entrevue à *La Presse*, l'éminent archéologue Jean-Yves Empereur, de passage à Montréal à l'invitation du Cercle Saint-Marc. Les curieux moins audacieux auront tout de même une solution de rechange : ils seront invités à monter à bord de bateaux à fond transparent permettant de contempler le parc archéologique sous-marin.

Dans le cadre de la semaine alexandrine, organisée par des anciens du collège Saint-Marc d'Alexandrie vivant à Montréal, M. Empereur prononcera ce soir, à l'auditorium Vanier, une conférence intitulée *À la recherche du phare d'Alexandrie, une des sept merveilles du monde dont il reste des vestiges*.

L'archéologue breton, qui vit en Égypte

depuis dix ans, est directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique français (CNRS) et fondateur du Centre d'études alexandrines. Il a lui-même dirigé les fouilles d'urgence qui ont permis de retrouver dans la Méditerranée des vestiges du phare d'Alexandrie, des colonnes, des chapiteaux, des sphinx et des colosses. Poser des questions à la mer et aux pierres, c'est sa passion. À Alexandrie, la plus grande cité du monde grec, il est comblé. « Ce n'est pas comme fouiller dans une petite ville de province grecque ! » dit-il.

En plus de recherches sous-marines, l'équipe de Jean-Yves Empereur mène des fouilles de sauvetage. « Ce sont les promoteurs immobiliers qui dictent notre programme, explique-t-il. Chaque fois qu'ils entreprennent des projets immobiliers, les archéologues sont là. Ils essaient de sauver en quelques semaines, ou quelques mois au maximum, des Alexandrie passées. »

À Nécropolis, par exemple, des fouilles ont été entreprises à l'occasion de la construction d'un pont. Elles ont permis de mettre à jour la ville des morts. « On a découvert des tombes collectives, dans lesquelles on enterrait les morts à Alexandrie de-

puis le milieu du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle après. C'est un millénaire d'histoire des morts à Alexandrie. »

M. Empereur parle avec passion de son travail. À Alexandrie, il travaille avec des fils de fellah, qui connaissent la terre sur le bout de leurs doigts. Un métier « extrêmement excitant », dit-il. Un métier de « bagnard », aussi, quand sous un soleil impitoyable, il faut creuser et creuser encore.

Le problème, note Jean-Yves Empereur, c'est que les fouilles coûtent extrêmement cher. « Chaque année, les autorités égyptiennes nous proposent de fouiller de 10 à 12 terrains qui correspondent à autant de projets immobiliers. Mais nos moyens nous permettent de répondre dans un cas ou deux... »

Pour le moment, l'équipe du Centre d'études alexandrines (CEA) compte sur des fonds institutionnels français et, de plus en plus, sur l'appui de mécènes.

Le Cercle Saint-Marc espère de son côté créer une association canadienne qui prêterait main-forte au CEA. Une aide qui ne sera sûrement pas de refus, dit Jean-Yves Empereur. Car quand l'archéologue est sans le sou, le bulldozer passe.

« Chaque année, les autorités égyptiennes nous proposent de fouiller de 10 à 12 terrains. »

## Têtes d'affiche

■ Le deuxième concours de projets d'affaires « Interaction management », organisé par l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec et la Chambre de commerce du Québec, a été remporté cette année par l'équipe de l'École des hautes études commerciales. L'équipe gagnante, formée de Cindy Harvey, Sheila Morin, Mélanie Rheault, Louis Mérette et Jean-François Fortin-Verreault, avait comme projet de déterminer la pertinence de lancer un guide gratuit sur les voyages, en procédant à l'analyse la plus complète possible de l'environnement concerné. L'équipe de l'Université du Québec à Trois-Rivières s'est classée deuxième, devant celle de l'Université Concordia.



Johanne Mondou

■ Alors que le nouveau « mérite d'honneur » du français et de la francophonie était décerné à la présidente-directrice générale de la Grande Bibliothèque du Québec Lise Bissonnette, le « mérite de la Francophonie » est allé cette année à Johanne Mondou, enseignante au collège Durocher de Saint-Lambert, et le « mérite du français langue seconde » a été remis à Marie Morse, enseignante à

l'école Bishop Whelan, de Lachine. Les autres mérites décernés par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec sont allés à Josiane Gagnon, « jeune journaliste », de l'Institut secondaire Keranna, de Trois-Rivières ; au site Internet de l'École Joseph-François-Perreault, de Montréal ; et aux journaux du collège Mont-Saint-Louis, de Montréal (secondaire), et de l'école L'Étincelle (primaire) de Sainte-Marguerite. Enfin, l'émission *Les débrouillards* de Radio-Canada a remporté le « mérite du français à la télévision », attribué par le vote des élèves du primaire et du secondaire.



Sébastien Leblanc

■ L'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal vient de faire don de 20 000 \$ à la Fondation de l'UQAM. En remettant cet argent au directeur de la fondation de la fondation de l'Association étudiante, et Julien Dubuc, directeur du café étudiant, ont souligné que cette somme servait à constituer un fonds de capitalisation pour l'octroi d'une bourse annuelle du service de placement de l'École des sciences de la gestion. Cet argent vient des profits des ventes réalisées par le café étudiant (Salon G) géré par l'association étudiante.

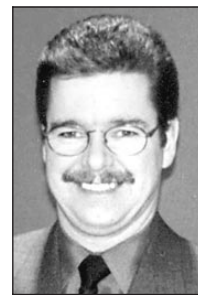


Lise Watier

■ La soirée-bénéfice de la Fondation de la mode de Montréal, qui permet de recueillir des fonds pour remettre des bourses d'études supérieures, est l'occasion de rendre hommage à une personnalité de l'industrie de la mode. Cette année, c'est Lise Watier qui sera l'invitée d'honneur. On veut ainsi rendre hommage à la réussite d'affaires de Mme Watier, qui a su percer sur le marché mondial des cosmétiques. Ce sera la première fois qu'une femme est ainsi honorée par la fondation qui donne des bourses pour encourager la formation de jeunes couturiers. Le tout aura lieu le lundi 8 mai, au Parc olympique. Coût : 160 \$. Renseignements : 939-4403.

■ Colloque portant sur le thème des « Musées en devenir », organisé par la maîtrise en muséologie de l'Université du Québec à Montréal, conjointement avec le Musée d'art contemporain, demain, au

musée (831, rue Sainte-Catherine Ouest). Les musées s'inscrivent dans le champ de la modernité offrent une plus vaste gamme de sujets d'expositions, variant leurs interventions et se voulant « porteurs de changement », devenant des lieux culturels s'ouvrant sur l'avenir, en plus de témoigner de notre passé. C'est principalement le devenir muséal dont il sera question lors de cette rencontre de dirigeants de musées.



Daniel Salvas

■ Le tournoi de golf de la fondation La Belle-aide, qui finance des services d'aide aux personnes âgées en perte d'autonomie, a été placé sous la présidence d'honneur de Daniel Salvas, des boutiques Daniel mode masculine, et aura lieu le mercredi 14 juin, au club de golf Le Versant, de Terrebonne. Renseignements : (450) 682-6550, poste 214. Soulignons que la fondation La Belle-aide oeuvre dans les régions de Laval et des Laurentides, ses efforts sont concentrés sur le financement du pavillon Chomedey du CHSLD-CLSC Sainte-Rose, établissement de soins de longue durée.

■ Stéphane Gagnon, marchand propriétaire et directeur général du Rona l'entrepôt de Saint-Bruno, vient de remporter un prix du « meilleur détaillant » décerné par l'Association des détaillants en quincaillerie et en matériaux de construction et le magazine *Hardware Merchandising*.

■ Le Casino de Montréal a distribué 5000 \$ en bourses aux finissants de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Ces prix étaient attribués aux meilleurs projets de développement soumis par des équipes d'élèves en techniques de tourisme. Ces projets portaient l'un sur une découverte pédestre du Vieux-Montréal, et l'autre sur une exposition consacrée à Céline Dion.

■ La Fondation de l'hôpital Louis-H.-LaFontaine vient de lancer un tirage bien spécial, car seulement 610 billets seront vendus, alors qu'il y aura pas moins de 67 prix d'offerts, le tout représentant une valeur de plus de 44 000 \$. Coût : 156 \$ le billet. Renseignements : 251-4013. Les fonds ainsi recueillis permettront de venir en aide aux personnes atteintes de maladie mentale.

Adressez vos communiqués à : Têtes d'affiche, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

Santé

# Entente avec 7000 professionnels de la santé

Parmi eux, les pharmaciens des établissements poursuivent néanmoins leur bataille juridique

CLAUDE-V. MARSOLAI

Des ententes pour le renouvellement des conventions collectives sont intervenues avec trois groupes importants de travailleurs de la santé et le gouvernement dans la nuit de mercredi à jeudi.

Le premier accord de principe est survenu avec l'Association des pharmaciens des établissements de santé (APES) qui regroupe 1000 membres. Il a été suivi d'une entente avec l'Association professionnelle des technologues médicaux (APTMQ) qui représente les 1750 techniciennes de laboratoire et d'un accord avec la Centrale des professionnels de la santé (CPS) qui englobe les technologues spécialisés, thérapeutes en réadaptation physique et les techniciennes de la santé, soit 4500 employés.

La mine réjouie de la présidente de l'APES, Patricia Lefebvre, et de ses adjointes contrastait avec la déception des pharmaciens de démissionner en bloc l'été dernier. Le

gouvernement avait fait adopter à toute vapeur la loi 72 pour s'opposer à ce moyen de pression.

Le gouvernement reconnaît maintenant que les pharmaciens étaient mal payés et il défonce sa politique de rémunération en créant une nouvelle classification salariale.

En pratique, cela signifie de 3 % à 5 % de plus selon l'échelon salarial des pharmaciens. Le salaire va donc varier de 40 512 \$ pour le débutant et atteindre 64 105 \$ pour celui qui a accumulé 15 ans de service. Cela inclut l'augmentation de 9 % consentie à tous les employés de l'État.

Mme Lefebvre reconnaît que c'est encore loin de la parité désirée avec les biochimistes cliniques (écart de 17 %), mais elle a bon espoir que le comité de relativité salariale qui terminera ses travaux le 12 décembre reconnaîtra la justesse de leur revendication.

La présidente de l'APES a indi-



Pauline Marois

PHOTO PC

qué qu'un groupe de travail mixte avait été mis sur pied afin de trou-

ver une solution à la pénurie de pharmaciens d'établissements.

Les pharmaciens poursuivent tout de même leur guérilla judiciaire en contestant la validité de la loi 72. Les premières auditions devraient débuter en mai prochain en Cour supérieure.

**Technologistes médicaux**

L'Association professionnelle des technologues médicaux du Québec a obtenu pour ses membres un redressement salarial de 2,6 % rétroactif au 1er avril 1999 en plus de l'augmentation de 9 % sur trois ans.

La présidente, Francine Genest, a dit qu'elle ne considérait ce redressement que comme une avance jusqu'à l'issue des travaux d'un comité d'équité salariale prévue dans six mois. À l'origine, l'APTMQ revendiquait un redressement salarial de 4 %.

Elle a loué la détermination des 1750 techniciennes de laboratoire qui ont fait la grève pendant un

mois malgré les pressions dont elles faisaient l'objet.

Une entente est aussi intervenue avec la Centrale des professionnels de la santé. Ce groupe obtient également un redressement salarial de 2,6 %.

Une nouvelle séance de négociation avait cependant été prévue hier soir afin de revoir le cas particulier des technologues en radio-oncologie. La ministre Pauline Marois aurait fait des pressions auprès du Conseil du Trésor afin qu'il bonifie son offre pour cette catégorie d'employés dont la pénurie affecte tous les hôpitaux du Québec.

Le président de cette centrale, Jacques Paradis, a indiqué que les parties s'étaient entendues pour mettre sur pied un comité de relativité salariale afin de revoir les classes d'emploi des thérapeutes en réadaptation physique, des techniciens en électrophysiologie et en diététique, de même que des archivistesses médicales. Le comité doit avoir terminé ses travaux en décembre.

# La Maison des femmes sourdes survit de mois en mois...

LILIANNE LACROIX

Sauvée de justesse en novembre dernier, réanimée de temps à autre à même des budgets d'urgence, la Maison des Femmes sourdes vient à nouveau de recevoir la respiration artificielle. Sensibilisé aux difficultés de l'organisme, le cabinet du premier ministre Lucien Bouchard vient d'accorder un fonds discrétionnaire de 20 000 \$ à l'organisme pour lui permettre de passer le prochain mois, en attendant que le ministère de la Santé et des Services sociaux prenne position pour décider du sort plus définitif de l'organisme.

Tout en appréciant l'intervention, les dirigeants de la Maison, comme bien d'autres dans leur cas, n'en peuvent plus de vivre ainsi au jour le jour sur le respirateur artificiel.

Lors de sa première année d'existence, la Maison, qui épaulé les femmes sourdes en difficulté et victimes de violence conjugale, a fonctionné avec un budget de 230 000 \$ qui assurait notamment le salaire de trois intervenantes sourdes, d'une secrétaire, sourde aussi, et de la directrice générale, Martine Gagnon. Avec le temps, la Maison est devenue le guichet unique vers le système pour les femmes sourdes et leur pont vers la communauté.

Leurs services étant de plus en plus requis, il leur faudrait embaucher une nouvelle intervenante, une assistante qui pourrait assurer les liens avec la communauté enten-

dante et une interprète. Au total, estime Mme Gagnon, la Maison aurait besoin d'un financement annuel récurrent de 297 000 \$, dont 220 000 \$ en salaires seulement. Or, au moment d'entamer la prochaine année financière, et si l'on excepte l'aide ponctuelle du premier ministre, la Maison ne dispose que d'un montant garanti de 45 000 \$, soit 15 000 \$ provenant de la régie régionale et 30 000 \$ de l'Office des personnes handicapées (OPHQ) qui assure ainsi l'intégration au travail des personnes sourdes. Selon Mme Gagnon, l'organisme peut aussi arriver à dénicher 30 000 \$ d'autofinancement.

Mais ces quelques dollars sont bien loin du compte. La Maison permet notamment aux femmes sourdes victimes de violence d'avoir accès aux maisons d'hébergement en leur fournissant un service mobile d'intervenantes. Tout le monde s'accorde sur le bien-fondé de l'existence de la Maison et sur la qualité de l'intervention. Alors, quel est le problème ?

Depuis 1993, les montants alloués au communautaire ont été transférés aux régies qui doivent les administrer. « Le ministère de la Santé dit à ces organismes de venir nous voir. Mais tout l'argent dont on dispose est déjà affecté à des organismes qu'on ne peut pas couper, déclare Mme Monique Tessier, chef du service adaptation sociale à la régie de Montréal-Centre. Pour réussir à financer la Maison sans argent supplémentaire, il faudrait mettre la clé dans un autre organisme.

# Plainte de 145 hôpitaux contre l'industrie du tabac

Agence France-Presse NEW YORK

Un total de 145 hôpitaux de l'État de New York ont déposé plainte contre les fabricants de cigarettes américains pour réclamer d'être dédommages des frais engagés pour soigner les maladies liées au tabagisme, a annoncé jeudi l'HANYS (Healthcare Association of New York State).

Philip Morris, l'un des principaux cigarettiers visé par la plainte, a estimé que la plainte était « sans fondement » et demandé à ce qu'elle soit rejetée.

L'HANYS et les hôpitaux demandent au total 3,4 milliards de dollars de dédommagement, selon la plainte déposée devant la Cour suprême de l'État de New York.

Celle-ci vise huit fabricants de cigarettes, distributeurs et organisations liées au tabac, à savoir Brown and Williamson, Lorillard, Philip Morris, R.J. Reynolds, United States Tobacco Company, Council for Tobacco Research, Tobacco Institute et Hill and Knowlton.

# Chaire en arthrose

L'Université de Montréal et le CHUM ont lancé hier une chaire en arthrose, la plus importante du genre au Canada, dont les titulaires sont le Dr Jean-Pierre Pelletier, rhumatologue, et la docteure en physiologie Johanne Martel-Pelletier. Les activités de la chaire se diviseront en trois grands axes, soit les recherches fondamentales et cliniques en rhumatologie et en arthrose, les travaux en ingénierie-orthopédie et la recherche clinique en physiatrie.

La chaire bénéficie déjà d'appuis financiers substantiels de la compagnie pharmaceutique Merck Frost et de la fondation du CHUM, mais une campagne de financement dont l'objectif est de quatre millions de dollars est en cours. Caractérisée par l'usure progressive des articulations, l'arthrose afflige un Canadien sur 10.

# Dodo pour deux...

**399<sup>95</sup>!**  
Ord. 599,95

**Sussex**  
Lits superposés  
Pin véritable  
108Lx203Lx155Hcm

**idomo**  
INTERNATIONAL  
www.idomo.com

Montréal

VILLE-ST. LAURENT  
9090 Boul. Cavendish  
(Autoroute 40 et Cavendish)  
(514) 735-6425  
Lun. à Mer. 10 h - 18 h  
Jeu., Ven. 10 h - 21 h  
Sam. 9 h - 17 h Dim. 12 h - 17 h

Jusqu'à épuisement de la marchandise.

**VENTE DE FERMETURE**

**LIQUIDATION**

**40% et plus**

- Bottes
- Sandales
- Chaussures Femmes

Stuart Weitzman  
Roberto Capucci  
La Vallée  
Beutifeel . Rohde

le bottier **Darcell**

3100, boul. de la Concorde Laval  
(450) 661-1071  
**Faites vite!**  
Profitez de notre vente de fermeture!

**loto-québec**

**6/49**

Tirage du 00-03-29

GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 892 028,90 \$	
5/6+	3	189 202,90 \$	
5/6	168	2 702,90 \$	
4/6	10 975	79,30 \$	
3/6	217 662	10,00 \$	

Numéro complémentaire: 34  
Ventes totales: 13 245 951 \$  
Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$

---

**Québec 49**

Tirage du 00-03-29

GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	17	500,00 \$	
4/6	827	50,00 \$	
3/6	16 670	5,00 \$	

Numéro complémentaire: 25  
Ventes totales: 521 147,00 \$

---

**PANCO**

Tirage du 00-03-30

14	15	17	26	27
28	31	37	39	40
46	49	50	53	56
57	58	65	66	70

NUMÉRO: 048435

---

**Quintessence Extra**

Tirage du 00-03-29

3	4
---	---

NUMÉRO: 140531

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Concours**

**On vous attend à bras ouverts!**

**SALON VACANCES ET LOISIRS D'ÉTÉ**

**SALON FLEURS, PLANTES ET JARDINS**

**Deux salons, un seul prix!**

**Du 7 au 9 avril, Place Bonaventure, Montréal**

La Presse et CKOI vous invitent à participer au concours « On vous attend à bras ouverts » !  
Courrez la chance de gagner 10 000 \$ en prix.

Un forfait d'une semaine pour deux personnes aux Îles-de-la-Madeleine, incluant le transport aérien, l'hébergement et une location de voiture avec kilométrage illimité, offert par l'Association touristique des Îles de la Madeleine. Une valeur de 5000 \$.

Une des deux locations d'une semaine en auto-caravane de classe C, d'une valeur de 1500 \$ chacune, incluant 1500 kilomètres, offertes par Location Caravane Leblanc.

Un prix de 500 \$ et deux prix de 250 \$ chacun en végétaux, selon les produits disponibles, offerts par la Pépinière d'Abbotsford.

Un des dix ensembles de produits de jardinage Gardena d'une valeur de 100 \$ chacun, échangeables au centre Hortipro.

**ASSOCIATION TOURISTIQUE ÎLES DE LA MADELEINE**

**LEBLANC**

**GARDENA**

**PEPINIÈRE ABBOTSFORD**

Pour participer, rien de plus simple ! Complétez ce coupon de participation et déposez-le aux stands des exposants participants lors de votre visite au Salon vacances et loisirs d'été et au Salon fleurs, plantes et jardins ou encore, postez-le à l'adresse suivante :

**La Presse liée**  
Concours « On vous attend à bras ouverts »  
C.P. 11051, Succ. Centre ville,  
Montréal (Québec) H3C 4V7

Les coupons de participation doivent être reçus à La Presse avant le vendredi 7 avril à 12 h.

**On vous attend à bras ouverts!**

**Concours**

Gagnez un forfait d'une semaine pour deux personnes aux Îles-de-la-Madeleine, une des deux locations d'une semaine d'un véhicule motorisé, des végétaux ou des produits de jardinage.

Le tirage aura lieu au Salon vacances et loisirs d'été et Salon fleurs, plantes et jardins, le dimanche 9 avril 2000 à 17 h.

Nom : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_

Numérotez le co-animateur de Patricia L'Écuyer dans l'émission 1<sup>re</sup> pas trop tard, de 16 h à 18 h, sur les ondes de CKOI !

N.B. Pour être valide, ce coupon doit être dûment complété. Ce concours s'adresse aux personnes âgées de plus de 18 ans. S.V.P. cochez la case si vous ne désirez pas profiter d'offres publicitaires. Règlements disponibles chez PRC/MEXPO. Les facilités ne sont pas acceptées.

Un événement La Presse et CKOI 96,9 FM

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*

31 mars 2000

Page A12 manquante



**6 Doreen Kirkwood**  
*Brossard*  
(450) 672-6450



**7 R. Néron Boucherville**  
(450) 449-4499

## Dix premiers agents de Royal LePage au Québec, par gains. (Bureaux franchisés et corporatifs)



**7 Richard Boire**  
*St-Jean*  
(450) 347-7766  
St-Jean-sur-Richelieu



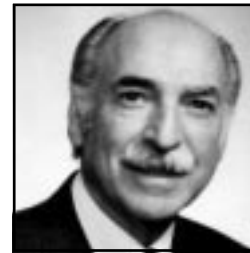
**8 Pierrette Pellerin**  
*Ville Mont-Royal*  
(514) 735-2281



**9 Jim Davidson**  
*Kirkland*  
(514) 697-4460



**9 Raymond Dalbec**  
*Région Mont-Tremblant*  
(819) 425-3777



**10. J.R. Aurèle Lacroix**  
*Outremont*  
(514) 271-4820

### RÉCIPIENDAIRES DE LA PALME D'OR DU PRÉSIDENT 1999

Cette désignation représente le premier 10% de l'ensemble des agents immobiliers de Royal LePage au Québec, par gains.



**Catherine Simard**  
*Village*  
(514) 694-2121  
Pointe-Claire



**Grant Staley**  
*Village*  
(514) 694-2121  
Pointe-Claire



**Rita Kayem**  
*Ville Mont-Royal*  
(514) 735-2281



**Daniel Lafontaine**  
*Ville Mont-Royal*  
(514) 735-2281



**Sonia Lang**  
*Ville Mont-Royal*  
(514) 735-2281



**Liane Redding**  
*Ville Mont-Royal*  
(514) 735-2281



**Betty E. Tabah**  
*Ville Mont-Royal*  
(514) 735-2281



**Louise Valois**  
*Ville Mont-Royal*  
(514) 735-2281



**Ghislaine Adeland**  
*Kirkland*  
(514) 934-1818



**Patricia M. Chang**  
*Westmount*  
(514) 934-1818



**Peggy Drennan**  
*Westmount*  
(514) 934-1818



**Brian Grant**  
*Westmount*  
(514) 934-1818



**Patricia J. Homa**  
*Westmount*  
(514) 934-1818



**Haagen Kierulf**  
*Westmount*  
(514) 934-1818



**Rosemarie Martin**  
*Westmount*  
(514) 934-1818



**Norman Plotnick**  
*Westmount*  
(514) 934-1818



**Marlene Rubin**  
*Westmount*  
(514) 934-1818



**James Thomas**  
*Westmount*  
(514) 934-1818



**Georgette Drummond**  
*Westmount*  
(514) 934-1818

### RÉCIPIENDAIRES DE L'ATTESTATION MAÎTRE-VENDEUR 1999

Cette désignation représente le premier 20 % de l'ensemble des agents immobiliers de Royal LePage au Québec, par gains.



**Linda Bresee**  
*Action*  
(450) 538-3800  
Sutton



**Sacha Curtis**  
*Kirkland*  
(514) 697-9181



**Mike Cushen**  
*Lachapelle*  
(514) 697-9181



**Marjorie Kyle**  
*Beaconsfield*  
(514) 697-9181



**Johannah Lloyd**  
*Beaconsfield*  
(514) 697-9181



**Louise Robert**  
*Outaouais*  
(514) 697-9181



**Wanda Rowcliffe**  
*Beaconsfield*  
(514) 697-9181



**Raja Enker**  
*Centre-Ouest*  
(514) 481-0241



**Debbie Lapointe**  
*Outaouais*  
(450) 458-5365



**Miette Driver**  
*Kirkland*  
(514) 697-4460



**Dan Morton**  
*Kirkland*  
(514) 697-4460



**Franco Pompilio**  
*Kirkland*  
(514) 697-4460



**Carole Snow**  
*Kirkland*  
(514) 697-4460



**Eric Taranowski**  
*Kirkland*  
(514) 697-4460



**Windle Lachapelle**  
*Lachapelle*  
(819) 762-4341  
Rouyn-Noranda



**Suzanne Girard**  
*Laval/Rive-Nord*  
(450) 687-1840



**Raymond St-Jean**  
*Laval/Rive-Nord*  
(450) 687-1840



**Claude Benoit**  
*Outaouais*  
(819) 770-9221



**Bernard Bernier**  
*Outaouais*  
(819) 770-9221



**Rita Boucher**  
*Outaouais*  
(819) 684-4000



**Jacques Girard**  
*Outaouais*  
(819) 684-4000



**Claude Major**  
*Outaouais*  
(819) 684-4000



**Darquise Sigouin**  
*Outaouais*  
(819) 770-9221



**Gérard Carrière**  
*Place Versailles*  
(514) 353-8770



**France Corriveau**  
*St-Constant*  
(514) 353-8770



**Lili Daigle**  
*St-Constant*  
(514) 353-8770



**Sylvie Komeo**  
*Place Versailles*  
(514) 353-8770



**Safwat Attara**  
*Prestige*  
(514) 744-0575  
St-Laurent



**Charles Grou**  
*Prestige*  
(514) 744-0575  
St-Laurent



**Nancy Tang**  
*Prestige*  
(514) 744-0575  
St-Laurent



**Donald E. Auclair**  
*St-Bruno*  
(450) 653-2496



**Margie Bolduc**  
*St-Bruno*  
(450) 653-2496



**Micheline Guérin**  
*St-Bruno*  
(450) 653-2496



**Micheline Montagne**  
*St-Bruno*  
(450) 653-2496



**Rolande Provençal**  
*St-Bruno*  
(450) 653-2496



**Danielle Drolet**  
*St-Constant*  
(450) 632-8414



**Serge Gadoiry**  
*St-Constant*  
(450) 632-8414



**Malake Fontaine**  
*Place Versailles*  
(514) 684-1141  
Dollard Des Ormeaux



**Louise Gervais**  
*Village*  
(514) 684-1141  
Dollard Des Ormeaux



**Fariba Janfaza**  
*Village*  
(514) 684-1141  
Dollard Des Ormeaux



**Lise Sénécal**  
*Village*  
(514) 694-2121  
Pointe-Claire



**Lanni De Langavant**  
*Ville Mont-Royal*  
(514) 735-2281



**Nick Flasche**  
*Ville Mont-Royal*  
(514) 735-2281



**Josée Langevin Elie**  
*Ville Mont-Royal*  
(514) 735-2281



**Phylis Hoffer**  
*Westmount*  
(514) 934-1818

### RÉCIPIENDAIRES DE L'ATTESTATION VENDEUR MÉRITE 1999

Cette désignation représente le premier 25 % de l'ensemble des agents immobiliers de Royal LePage au Québec, par gains.



**Sigrid Alfors**  
*Beaconsfield*  
(514) 697-9181



**Ann Choma**  
*Beaconsfield*  
(514) 697-9181



**Gordon C.J. de Jonge**  
*Beaconsfield*  
(514) 697-9181



**Ginette Greensides**  
*Beaconsfield*  
(514) 697-9181



**Lorraine Laporte Lamerre**  
*Beaconsfield*  
(514) 697-9181



**Claire Winyard**  
*Beaconsfield*  
(514) 697-9181



**Hava Fisher**  
*Centre-Ouest*  
(514) 481-0241



**Sandra McRae**  
*Centre-Ouest*  
(514) 481-0241



**Kenwyn I. Smart**  
*Centre-Ouest*  
(514) 481-0241



**Myrtle Stark**  
*Centre-Ouest*  
(514) 481-0241



**Simon Lagimodière**  
*Hudson*  
(450) 458-5365



**Diane McEwen**  
*Hudson*  
(450) 458-5365



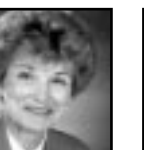
**Jeff Avery**  
*Kirkland*  
(514) 697-4460



**Frederick L. Brayton**  
*Kirkland*  
(514) 697-4460



**Françoise Deslauriers**  
*Kirkland*  
(514) 697-4460



**Ruth Downard**  
*Kirkland*  
(514) 697-4460



**Tara Kerr**  
*Kirkland*  
(514) 697-4460



**Louise Robichaud**  
*Lachapelle*  
(819) 762-4341  
Rouyn-Noranda



**André Veillette**  
*Lachapelle*  
(819) 762-4341  
Rouyn-Noranda



**Renée Barrette**  
*Laval/Rive-Nord*  
(450) 687-1840



**Jean-Marc Corbeil**  
*Laval/Rive-Nord*  
(450) 687-1840



**Doris Dubois**  
*Laval/Rive-Nord*  
(450) 687-1840



**Richard Gagné**  
*Laval/Rive-Nord*  
(450) 687-1840



**Joey Ricci**  
*Laval/Rive-Nord*  
(450) 687-1840



**Vicky Bertrand**  
*Outaouais*  
(819) 770-9221



**Nicole Ross**  
*Outaouais*  
(819) 770-9221



**Zakia Beaulieu**  
*Outremont*  
(514) 271-4820



**Paul De Serres**  
*Outremont*  
(514) 271-4820



**Michel Dupont**  
*Place Versailles*  
(514) 353-8770



**Nicole Jobin**  
*Place Versailles*  
(514) 353-8770



**Réjane Lacoste**  
*Place Versailles*  
(514) 353-8770

# Matériel, etc.

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

## Ordinateurs de poche : place à la deuxième génération



Éric Bernatchez

collaboration spéciale

Le gigantesque raz de marée qui a déferlé sur le marché des ordinateurs de poche s'appelle « Palm », du nom des ordinateurs « Palm III » et « Palm V », que de plus en plus de vos connaissances se procurent. Leur simplicité d'utilisation et leur adaptation formidable à l'informatique de poche a fait leur succès. Le bouche à oreille s'est chargé du reste.

Aujourd'hui, les lourds et prétentieux modèles concurrents basés sur le système d'exploitation Windows CE sont complètement déclassés. Dans les magasins du centre-ville, les Palm sont systématiquement en vedette pendant que les modèles Windows CE que fabriquent ou fabriquaient HP, Philips et IBM sont trois fois moins nombreux qu'il y a deux ans et s'ennuient sur les tablettes du bas.

Une vraie vente-débarras : récemment, Philips a annoncé qu'elle mettrait fin à sa gamme d'ordinateurs de poche basés sur Windows CE, et IBM a annoncé la même chose la semaine dernière. C'est que le succès des ordinateurs Palm est écrasant. Ils détiennent 70 % du marché contre seulement 10 % pour les modèles qui utilisent le système d'exploitation Windows CE, de Microsoft.

Et la prochaine génération des ordinateurs de poche les fera entrer de plain-pied dans l'univers Internet. Ils n'y sont déjà que d'une manière boiteuse ; il faut généralement y greffer un modem qu'on branche dans le fil téléphonique, ce qui est paradoxal puisque ces appareils sont faits pour les gens en mouvement.

Mais ce qui s'en vient, c'est le « sans-fil », le nouveau « buzz word » d'Internet qui fait courir



A gauche, un modèle d'ordinateur de poche basé sur le système d'exploitation Windows CE, maintenant surclassé par des modèles sans fils du type Palm comme ce PalmPilot de 3Com (à droite), qui peut être branché à un téléphone SCP numérique, tel celui (ci-haut) offert par Bell Mobilité.



PHOTO THÉQUE La Presse ©

tous les manufacturiers. Partout en Amérique, les fournisseurs de services cellulaires, dont Rogers AT&T et Fido, convertissent leurs réseaux pour les adapter au transfert des données en mode numérique. Bell Mobilité l'a d'ailleurs déjà fait, ce qui explique la campagne où le personnage Boris demande : « Mais est-ce que tu surfes sur ton cellulaire ? »

Bell et Fido offrent aussi depuis quelques mois un autre service similaire, qui permet de brancher un ordinateur portable sur un téléphone SCP numérique pour atteindre jusqu'à 14,4 kbps, une vitesse avec laquelle un cellulaire ordinaire ne peut rivaliser. La fusion des deux appareils n'est qu'une question de temps. Déjà, toute une génération de SmartPhones apparaît et promet de devenir de véritables ordinateurs.

Et depuis la dernière année,

d'autres gadgets sont venus s'ajouter, prouvant que Handspring, avec son « Visor » et le concept de l'ordinateur de poche transformable, avait vu juste. Aujourd'hui, l'ordinateur Palm aussi, grâce à son connecteur, peut se transformer de plus en plus. Par exemple, Kodak propose le PalmPix, un petit appareil photo numérique qui se branche au bas de l'ordinateur Palm et permet de prendre des photos (en mode 640 points par 480). Les photos sont visibles sur l'écran de l'ordinateur. Et la compagnie d'appareils pour le positionnement global par satellite « GPS », DeLorme, propose maintenant un module qui se branche au Palm pour en faire un appareil GPS qui vous dit où vous vous trouvez sur Terre en temps réel. L'ensemble comprend même une carte routière de l'Amérique du Nord, dont vous pouvez transférer des extraits à partir d'un PC avant de partir en voyage.

D'autres compagnies offrent aussi un baladeur mp3 et un disque dur, qui se branchent sur le Palm.

Ironiquement, les modules pour l'ordinateur Palm sont pratiquement plus poussés que ceux offerts pour l'ordinateur de poche Visor, même s'il est, lui, conçu à la base pour être transformable. Mais tous ces gadgets qui foisonnent pour le Visor et le Palm, et qui sont inexistantes pour les ordinateurs Windows CE, prouvent bien une chose : la prochaine génération d'ordinateurs de poche sera inévitablement modifiable et facilement branchable sur Internet par connexion sans fils.

Et on n'a pas fini d'en voir. L'International Data Corporation prévoit que le nombre d'ordinateurs de poche va tripler d'ici 2003, passant de 5,4 millions en 1999 à 18,9 millions d'appareils en 2003. Et ce marché est presque assuré à 3Com

et son rejeton, Palm Computing, ainsi qu'à des manufacturiers comme Handspring, qui utilisent le système d'exploitation « Palm OS ». Les experts pensent que, même avec le nouveau Pocket PC (le Windows CE de troisième génération), la pente sera presque impossible à remonter pour Microsoft, qui n'a pas fait ses preuves dans ce marché.

Il faut dire que les modèles basés sur Windows CE ne peuvent même plus se vanter d'avoir un clavier maintenant que, pour seulement 150 \$, on peut se procurer un clavier (dont certains modèles pliables) aussi ergonomique que celui de bien des ordinateurs portables, mais qui se branche sur les ordinateurs Palm et les Visor. Résultat : un clavier quand il en faut un, mais la légèreté d'un appareil sans clavier quand ce n'est pas nécessaire.

Décidément, l'informatique est de plus en plus portable.

## Le commerce électronique intimement lié à l'«industrie de la langue»

STÉPHANIE BÉRUBÉ

« Plus on va vers l'avenir, moins les gens autour de la table sont des Américains », dit le professeur Michel Cartier. Et la table dont il parle, c'est Internet.

Mercredi soir dernier, Michel Cartier avait été invité par la Société de développement économique Ville-Marie à participer à une table ronde portant sur le développement de la nouvelle économie et sur l'état du commerce électronique au Québec.

Selon ce professeur de l'UQAM, spécialiste des nouvelles technologies de l'information et de la communication, il y aurait environ 280 millions d'internautes autour du globe à l'heure actuelle. Ce nombre devrait passer à 600 millions dans cinq ans. Or si, en 1995, 90 % des utilisateurs étaient des Américains, cette proportion est passée à 70 ou 75 % aujourd'hui et devrait poursuivre son déclin pour atteindre environ 60 % dans cinq ans. Le Québec serait en retard d'environ deux ans sur les États-Unis en ce qui concerne l'utilisation d'Internet, et la France aurait deux ans de retard sur le Québec.

Comment faire pour rattraper ce décalage ? « En étant intelligents ! lance le professeur Cartier. Et la première façon d'être intelligents est de ne plus défendre que le français. » Selon lui, les gens qui s'intéressent au commerce électronique devraient produire simultanément en trois langues : le français, l'anglais et... l'espagnol ! L'utilisation de cette troisième langue est garante de succès en Amérique du Sud. « On serait gagnant en développant ce marché », dit-il, mentionnant que les Sud-Américains seraient probablement plus enclins à faire des affaires avec des Québécois qu'avec des Américains. Voilà qui ressemblerait plus à une dé-



PHOTO MARTIN C. CHAMBERLAND, La Presse ©

Le professeur Michel Cartier (au centre) a été accueilli à la Société de développement économique Ville-Marie par sa présidente, M<sup>me</sup> Hélène Desmarais, et son directeur général, M. Bruno Fortier.

marche proactive qu'à une démarche réactive, ce que les entreprises auraient trop tendance à faire.

Cela dit, il vaudrait mieux agir vite : « Les Américains sont à l'assaut du multiculturalisme, ajoute-t-il, déplorant que l'on n'investisse pas davantage dans l'industrie de la langue au Québec. Aucun commerce électronique ne se fait sans transaction, et aucune transaction ne se fait sans l'industrie de la langue. »

Ce qui explique que le temps presse tant, c'est qu'en 2005, la génération Y, beaucoup plus éduquée, formera une masse critique dans le monde du travail et du commerce électronique avec ses

nouvelles habitudes de consommation. De plus, selon M. Cartier, l'arrivée d'une zone d'échanges allant du Québec au Chili et d'Internet en tant que marché planétaire hors taxes aura un effet de cassure, semblable à celle provoquée par l'arrivée du Web et de l'ALENA en 1995.

Selon une enquête réalisée l'été dernier par le Céfrío, le Centre francophone d'informatisation des organisations, et l'Institut de la statistique du Québec, il y a eu une augmentation du taux de branchement de 600 % entre l'été 1995 et l'été 1999 dans les établissements de plus de 10 employés de la province.

## Des revues interactives pour jeunes de 4 à 15 ans

SERGE L'HEUREUX

Le Nouvelliste

Comment les médias traditionnels vont-ils s'adapter au phénomène Internet ? La question tarabuste les dirigeants des entreprises de presse partout dans le monde, alors que journaux et revues tentent de trouver un juste milieu entre l'univers gratuit du Web et celui, plus prosaïque, de la rentabilité de leurs entreprises.

Dans ce domaine, l'éditeur français Hortus Soft fait peut-être figure de pionnier. Sa collection de trois revues destinées aux jeunes est vendue uniquement sur Internet ; chaque mois, il suffit de se brancher sur le site, de l'intérieur même du logiciel, pour télécharger un nouveau numéro, des activités supplémentaires, etc.

La collection comprend trois titres : *Au pays du Web* (4-7 ans), *Les Enfants du Web* (8-11 ans) et *La Tribu du Web* (12-15 ans). Le contenu est adapté aux intérêts de chaque groupe d'âge. Les plus jeunes auront ainsi droit à des jeux d'apprentissage de la lecture, des histoires et des activités d'éveil, tandis que les plus vieux trouveront, dans *Les Enfants du Web*, des dossiers sur l'histoire, les animaux, les sciences, etc. Enfin, les ados auront accès à un « webzine » traitant de sujets d'actualité et même à un outil de PAO rudimentaire pour leur permettre de préparer des exposés.

Quand on achète l'un ou l'autre de ces titres au coût de 39,95 \$, on souscrit en fait à un abonnement pour une année à la revue. Après avoir inscrit son enfant, le parent peut télécharger un nouveau numéro chaque mois. L'enfant reçoit aussi sa première adresse de courrier électronique. Mais une adresse e-mail à sept ans, ça peut être dangereux. Chaque revue

comprend donc une section réservée aux parents, dont on peut contrôler l'accès avec un mot de passe ; les adultes y feront la gestion de l'abonnement, téléchargeront les nouveaux numéros et pourront surtout filtrer les messages reçus par leur enfant avant que ce dernier puisse les lire.

Les revues à l'intention des jeunes de 8 à 15 ans sont également dotées d'un navigateur intégré, à l'aide duquel les jeunes pourront naviguer sur Internet, mais uniquement en consultant les sites sélectionnés par les auteurs de la revue, des enseignants et des professionnels du multimédia et d'Internet. Les parents peuvent même limiter le temps mensuel de connexion.

Chez nous, nous avons essayé *Au pays du Web*, dont le contenu s'apparente assez à celui des cédéroms éducatifs traditionnels : comptines, ateliers de dessin et de musique, activités de cuisine, de bricolage, de magie, etc. La différence, c'est la nouveauté : chaque mois, et même à chaque semaine pour certaines activités, on peut télécharger de nouveaux éléments pour maintenir l'intérêt de l'enfant. On peut aussi conserver en archives tous les anciens numéros.

Les plus âgés auront accès à du contenu plus complexe, comme un forum de discussions ou des bandes dessinées interactives. Dans tous les cas, le contenu du magazine se consulte hors ligne pour limiter les frais (plus élevés en Europe qu'au Québec, il est vrai), et toujours sous contrôle parental indirect.

Les magazines Internet de Hortus Soft sont offerts pour Windows et Macintosh.

www.hortus-soft.com

# DE L'INFO SUR L'INFO

Pour tout ce qui gravite autour de l'informatique et du cyberspace, des textes récents aux documents d'archives, cliquez **Cyberpresse**.

www.lapresse.infini.net

La Presse infini.com

LELOR

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*

31 mars 2000

Page A15 manquante



# Céline Dion apprécie sa nouvelle vie

Associated Press  
RANCHO MIRAGE, Californie

Dans la nouvelle vie de Céline Dion, il n'y a pas d'admirateurs qui hurlent, de concerts à donner ou de prix à accepter... et elle adore cette situation.

« Vous ne savez pas à quel point je suis heureuse », a dit la chanteuse, qui a célébré ses 32 ans hier. « C'est merveilleux ! »

Après une décennie de ventes de disques qui se chiffrent en millions et des apparitions partout sur la planète, Céline Dion a commencé en janvier dernier un retrait sabbatique qui devrait durer au moins deux ans.

« Je vais devenir une golfeuse professionnelle », a-t-elle blagué.

Céline Dion a tout de même brièvement interrompu son congé pour interpréter cinq chansons devant environ un millier de personnes, lors d'un dîner donné dans le cadre d'un tournoi de la Ladies Professional Golf Association (LPGA).

« Je suis nerveuse. Je n'ai même pas répété », a affirmé la chanteuse avant d'entonner *Because You Loved Me* et *My Heart Will Go On*. Céline Dion était accompagnée de trois choristes et elle chantait sur une musique enregistrée.

La chanteuse québécoise se sent à l'aise devant des milliers de personnes, mais elle l'est moins sur un terrain de golf. Son handicap est de 18 et lors de sa meilleure partie en deux ans et demi, elle a enregistré un pointage de 84.

Céline Dion a participé, avec son mari et gérant René Angélil, à la ronde Pro-Am du Championnat Nabisco.

Sa nouvelle coiffure est radicalement courte et ses cheveux sont maintenant blonds, sauf aux racines, qui demeurent foncées.

« Maintenant, je n'ai plus besoin de faire attention à mon image parce qu'un nouveau vidéo sera tourné bientôt et que j'ai besoin d'avoir les cheveux longs », a-t-elle expliqué.

Il subsiste toutefois un aspect de la vie de super vedette auquel Céline Dion ne peut échapper pendant sa pause et c'est la presse à sensation. Son mari et elle poursuivent le *National Enquirer* pour 20 millions US relativement à un article paru le 1<sup>er</sup> février et affirmant que la chanteuse est enceinte de jumeaux.

Céline Dion soutient qu'elle ne croit pas être enceinte. Lorsqu'on lui a demandé si cette histoire a commencé alors qu'elle serait devenue enceinte une première fois, elle

a répliqué en disant : « Absolument pas. Je n'ai jamais été enceinte. Je le souhaite, mais pas tout de suite. »

La poursuite, déposée devant la Cour supérieure de Los Angeles, accuse le *National Enquirer* d'intrusion dans la vie privée, de pratiques frauduleuses et d'avoir volontairement causé des torts émotionnels au couple.

Le journal soutient toujours que ses informations sont vraies.

« Si nous gagnons, ajoute René Angélil, nous donnerons cet argent à des oeuvres de charité. »

Le désir très médiatisé du couple d'avoir un enfant est l'une des raisons qui ont poussé Céline Dion et René Angélil à prendre congé.

Ce dernier a été opéré à la gorge pour une masse cancéreuse qui est en rémission depuis un an. Il affirme aujourd'hui qu'il se sent très bien.

Céline Dion soutient que sa sabbatique durera au moins deux ans. « Peut-être deux ans et demi. Peut-être trois ans et quart. J'aime toujours chanter, mais il y a beaucoup de pression, car je dois être performante. Maintenant, je peux me lever tôt, je peux me coucher tard. Il n'y a pas d'horaire et j'aime ça. »

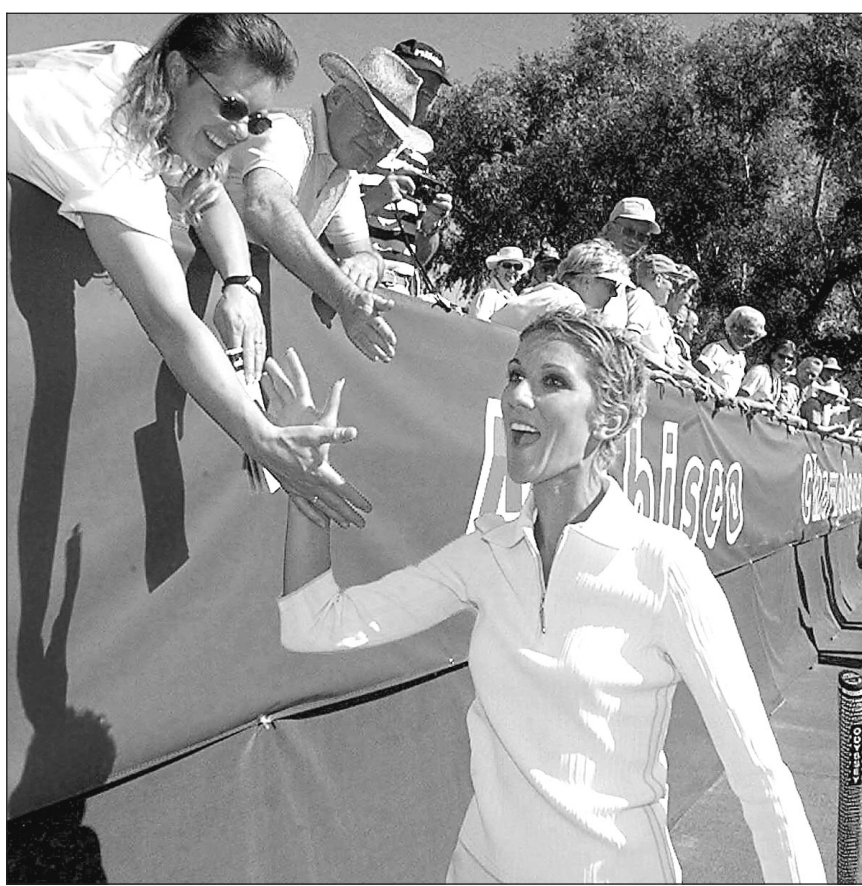


PHOTO AP

Céline Dion salue quelques fans après avoir interprété cinq chansons devant quelque 1000 personnes, lors d'un dîner donné dans le cadre du tournoi Pro-Am du championnat Nabisco.

